Mouvement allaitement du Québec

Rapport annuel 2017-2018

ÉDITORIAL

Le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) a neuf ans. Neuf années durant lesquelles l'engagement bénévole a été incroyable. Neuf années à travailler à la fois sur les environnements de l'allaitement et à renforcer l'organisme. Enfin, la nouvelle tant attendue est tombée : le MAQ bénéficie d'une subvention récurrente pour le financement de base.

En quelques semaines, les comités se sont mobilisés autour de projets qui leur tenaient à cœur, mais dont les moyens manquaient pour les faire aboutir : création d'un dépliant pour le comité formation, trousse pour mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde pour le comité communication de plaidoyer, matériel et logiciel permettant la diffusion web pour le comité création d'évènements, etc. Grâce à l'embauche de chargées de projet, le temps généreusement donné par les bénévoles a été optimisé par l'utilisation de leur expertise plutôt que pour la préparation de réunions, la rédaction ou la mise en page.

En parallèle, la mise en place d'une cotisation annuelle a eu pour effet de bouleverser la répartition entre les membres individuelles et les membres partenaires.

Adaptation du fonctionnement du conseil d'administration, redistribution des comités de projet, nouvelle carte des membres, l'année 2017-2018 restera sans conteste une année charnière pour le MAQ qui est prêt à prendre un nouvel envol.

Saisissez ce moment idéal et rejoignez ces femmes extraordinaires qui œuvrent sur les comités du MAQ. Ensemble, rendons les environnements plus favorables à l'allaitement.

Raphaëlle Petitjean
coordonnatrice contractuelle

TABLE DES MATIÈRES

I. Notes 3

II. Présentation 5
- A. Mission et valeurs 5
- B. Constitution 6

III. Membres 7
- A. Présentation 7
- B. Membres délibérantes et membres consultatives 8
- C. Membres partenaires 9

IV. Ressources humaines 13
- A. Structure organisationnelle 13
- B. Permanence 14
- C. Conseil d'administration 16
- D. Comité création d'évènements 19
- E. Comité visibilité 19
- F. Comité formation 21
- G. Comité communication de plaidoyer 23
- H. Comité banque de lait 24
- I. Comité Politique gouvernementale de prévention en santé 25

V. Rapport d'activités 2017-2018 27
- A. Représentation et réseautage 27
- B. Diffusion d'informations 29
- C. Consolidation de l'organisme 36
- D. Harmonisation des compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé 44
- E. Projection du film Tigers 47
- F. Protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* 47
- G. Trousse pour mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde 48

VI. Priorités 2018-2019 51
- A. Représentation et réseautage 51
- B. Diffusion d'information 51
- C. Consolidation de l'organisme 51
- D. Harmonisation des compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé 52
- *E.* Protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* 53
- F. Trousse pour mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde 53

VII. Rapport financier **55**
A. Faits saillants 55
B. Sources de financement 55
C. Gestion financière 56
D. Résultats 2017-2018 58
E. Budget 2018-2019 65

VIII. Remerciements **67**

IX. Annexes **71**
A. Déclaration de principes du MAQ 71
B. Tableaux comparatifs des objets des lettres patentes 72
C. Bref historique 73
D. Survol des réalisations de 2017-2018 74
E. Communiqué de presse 75
F. Programme de la conférence du 3 février 2018 76
G. Les environnements favorables à l'allaitement 80
H. Rendre nos municipalités plus favorables aux femmes qui allaitent 82
I. Une meilleure formation initiale en allaitement pour des femmes plus satisfaites de leur expérience de la maternité 83
J. Sources citées 87

I. NOTES

- La majorité des membres du MAQ étant des femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte ; il comprend également les autres genres.
- Les appartenances des membres sont nommées pour des raisons d'identification et d'information seulement.
- Les sources citées sont référencées à la fin de ce rapport.
- Ce texte est conforme à la nouvelle orthographe

{Photo page couverture : Wong Sze Yuen Shutterstock}

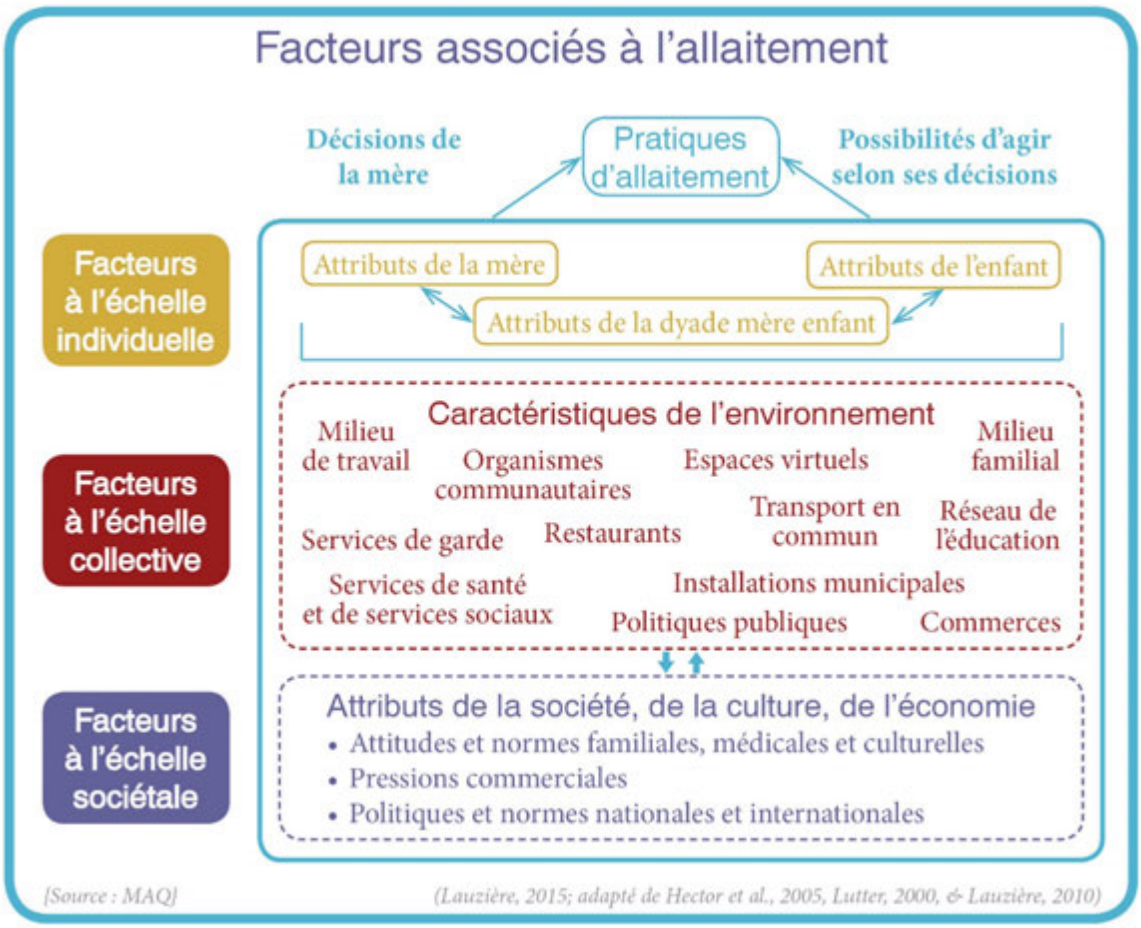
Facteurs associés à l'allaitement
Décisions de la mère
Pratiques d'allaitement
Possibilités d'agir selon ses décisions
Facteurs à l'échelle individuelle
Attributs de la mère
Attributs de l'enfant
Attributs de la dyade mère enfant
Facteurs à l'échelle collective
Caractéristiques de l'environnement
Milieu de travail
Organismes communautaires
Espaces virtuels
Milieu familial
Services de garde
Restaurants
Transport en commun
Réseau de l'éducation
Services de santé et de services sociaux
Installations municipales
Politiques publiques
Commerces
Facteurs à l'échelle sociétale
Attributs de la société, de la culture, de l'économie
• Attitudes et normes familiales, médicales et culturelles
• Pressions commerciales
• Politiques et normes nationales et internationales
(Source : MAQ)
(Lauzière, 2015; adapté de Hector et al., 2005, Lutter, 2000, & Lauzière, 2010)

II. PRÉSENTATION

A. Mission et valeurs

1. Mission

Texte adopté par les membres lors de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2013.

Le **Mouvement allaitement du Québec** (MAQ) veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bienêtre des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles.

Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à ses principes.

{Photo : Thomas Beauchamp}

2. Valeurs

Texte provisoire soumis aux membres lors de l'assemblée générale du 5 mai 2018

BIEN COMMUN : Ensemble de conditions favorisant la santé durable et l'épanouissement global de toutes les personnes qui constituent la société.

Créativité : Capacité à réaliser une production à la fois nouvelle, originale et adaptée au contexte et aux contraintes.

Rigueur : Combinaison de qualités, de comportements et de méthodes visant la cohérence, l'exactitude et l'excellence.

Bienveillance : Attitude de porter sur les personnes un regard aimant, compréhensif et sans jugement, en souhaitant qu'elles se sentent bien, et en y veillant.

Féminisme : Ensemble d'idées politiques, philosophiques et sociales cherchant à promouvoir les droits des femmes et leurs intérêts dans la société civile.

Esprit de collaboration : Capacité d'écouter, de s'ouvrir aux idées des autres et de travailler ensemble pour atteindre un but commun, tout en privilégiant la réussite du groupe.

3. Stratégies privilégiées

Texte adopté par les membres lors de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2013.

Pour remplir sa mission, le MAQ privilégie les stratégies suivantes :

1) Partager des savoirs, des savoir-faire, des réalisations, des outils, des expériences et des stratégies dans le but d'harmoniser les pratiques et les discours associés ;
2) Amorcer et soutenir des actions politiques afin d'inciter les décisionnaires à agir ;
3) Amorcer et soutenir des actions médiatiques sur les enjeux associés ;
4) Amorcer et soutenir des actions pour contrer toute forme de pression exercée sur les femmes ;
5) Émettre des avis sur les communications publiques ;
6) Établir et maintenir des liens avec des mouvements visant à créer une culture d'allaitement à travers le monde, en particulier la World Alliance for Breastfeeding Action (WABA)

B. Constitution

Le MAQ a été créé le 7 avril 2009 afin de contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement maternel au Québec par la mise en place d'un lieu de concertation indépendant ouvert à toutes les actrices en allaitement (parents, organismes communautaires, établissements d'enseignement, associations professionnelles, réseau de la santé et des services sociaux, etc.). Il a été conçu comme un élément mobilisateur pour répondre à un besoin de réseautage largement exprimé et pour proposer des projets novateurs à l'échelle locale, régionale et provinciale.

Le MAQ est un organisme communautaire, sans but lucratif, constitué le 12 novembre 2013 en personne morale selon la partie III de Loi sur les compagnies du Québec, immatriculé au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 1169609360. Il a repris les activités, les propriétés intellectuelles, les avoirs et les biens de l'association du même nom, précédemment enregistrée au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 3367227967 du 11 avril 2011 au 12 décembre 2013.

Depuis le 1er avril 2014, le MAQ a son siège social au 14, rue St-Amand, Québec (Québec). Il est hébergé gratuitement par Mamie-Lait, un organisme communautaire d'entraide en allaitement, membre partenaire du MAQ.

{Photo : MAQ}

{Colloque du comité formation – 29 avril 2016}

III. MEMBRES

A. Présentation

Les membres du MAQ sont des individus ou des organisations qui adhèrent à sa mission et qui appuient sa déclaration de principes (révisée en février 2018). La définition des membres ainsi que leurs droits et obligations sont détaillés dans les règlements généraux du MAQ.

Lors de l'assemblée générale du 29 avril 2017, les membres ont pris la résolution à l'unanimité de mettre en place une cotisation annuelle, rétroactive au 1er avril 2017. La mise en place de cette cotisation a entrainé une baisse importante du nombre de membres individuelles. Cette variation doit être nuancée par le fait que 12 personnes qui étaient à la fois membres individuelles et représentantes permanentes d'un membre partenaire ont renoncé à être membres individuelles, et ce, pour ne pas payer une double cotisation. Le nombre de membres partenaires a augmenté, et ils sont plus nombreux à avoir deux représentantes permanentes. Au total, 90 personnes qui sont directement jointes par les courriels du MAQ.

Au 31 mars 2018	Délibérantes	Consultatives	Total
Membres individuelles	32	11	**43**
Membres partenaires	37	s. o.	**37**
Total	**69**	**11**	**80**

Depuis sa création, le MAQ se veut un lieu de concertation à la grandeur du Québec. La provenance géographique des membres et la diversité de leurs liens avec l'allaitement démontrent que cet objectif est atteint.

Nombre de membres par région

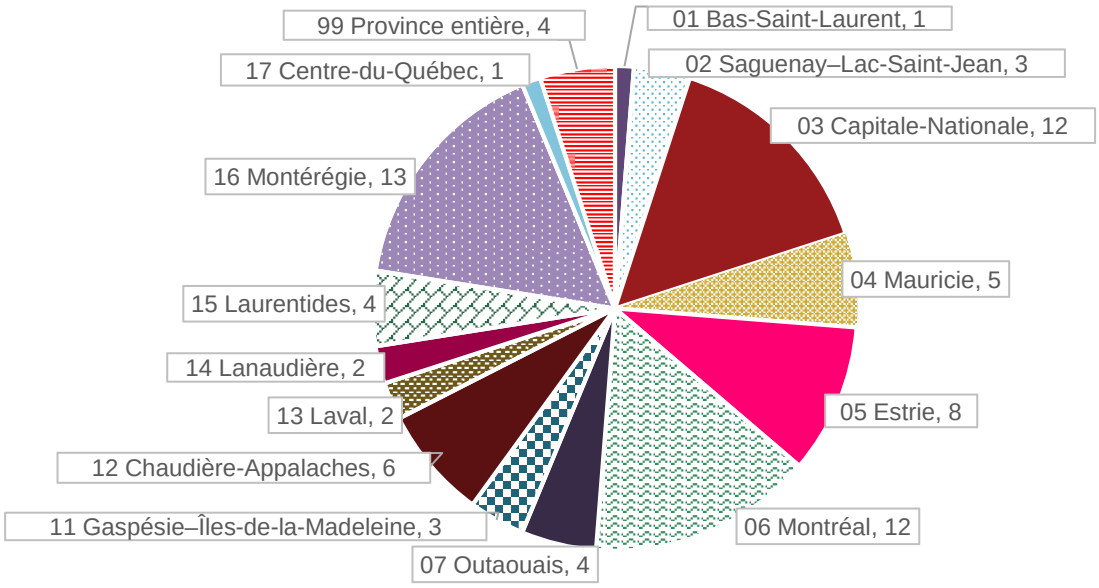

B. Membres délibérantes et membres consultatives

1. Définition

Les membres délibérantes et les membres consultatives du MAQ sont des personnes physiques. Elles sont généralement regroupées sous le terme « membres individuelles ». Elles doivent renouveler leur adhésion chaque année. Le choix entre la catégorie « membre délibérante » ou « membre consultative » appartient à chaque individu, excepté lorsqu'il existe un contrat entre le MAQ et la personne (pour éviter les conflits d'intérêts).

Les membres délibérantes ont le droit de vote aux assemblées des membres et, le cas échéant, dans les comités auxquels elles participent.

Les membres consultatives n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles au conseil d'administration, mais elles ont le droit de parole aux assemblées. Ce statut est généralement choisi pour éviter une apparence de conflit d'intérêts.

2. Portrait

Les membres individuelles représentent une diversité d'intérêts professionnels.

3. Cotisation

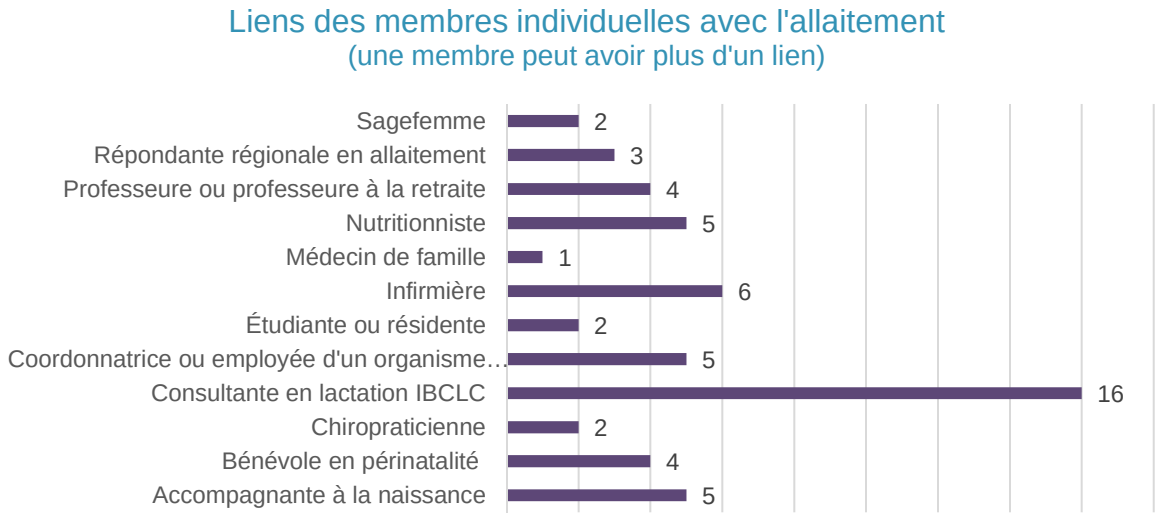

Cotisation annuelle	Privilèges de membre
• Tarif régulier : 20 $ • Tarif étudiant : contribution volontaire (montant suggéré de 20 $) • Exonération à vie pour les récipiendaires du Prix Micheline Beaudry	✓ Inscription à l'infolettre ✓ Tarif privilégié pour la conférence

Deux étudiantes ont payé moins que la cotisation suggérée.

C. Membres partenaires

1. Définition

Les membres partenaires sont des personnes morales ou des organisations. Chaque membre partenaire désigne une ou deux représentantes permanentes qui ont alors les mêmes droits que les membres individuelles et sont éligibles au conseil d'administration. Chaque membre partenaire peut avoir jusqu'à deux représentantes avec droit de vote aux assemblées des membres. Si ces personnes ne sont pas représentantes permanentes, elles doivent être mandatées par le membre partenaire. Les représentantes permanentes et les représentantes d'assemblées sont éligibles au conseil d'administration.

Les membres partenaires peuvent être :

- Un organisme communautaire
- Une association ou un ordre professionnel
- Une entreprise d'économie sociale
- Une entité du réseau de la santé et des services sociaux
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur

L'adhésion d'un membre partenaire est en vigueur jusqu'à sa révocation par ladite organisation, à moins que celle-ci ne fasse l'objet d'une suspension ou d'une expulsion.

2. Portrait

Le nombre de membres partenaires ne cesse d'augmenter, avec une progression dans la diversification du type d'organisation. Pour la première fois, une entité du réseau de la santé et des services sociaux est devenue membre partenaire du MAQ. Quatre organisations ont renoncé à être membre partenaire, mais 12 nouvelles organisations se sont ajoutées au cours de l'exercice.

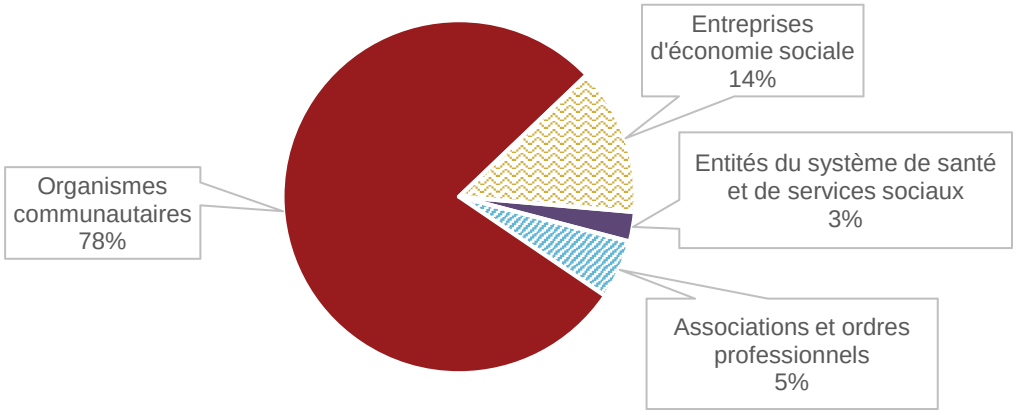

Entité du système de santé et de services sociaux

CIUSSS de l'Estrie CHUS, Réseau local de services du Haut-Saint-François

Associations professionnelles

Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale (AQCPP)

Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)

Entreprises d'économie sociale

Centre périnatal Le Berceau

Centre Ressources Naissance

La Mèreveille

La Nichée

Naissance Renaissance Estrie

Organismes communautaires

Aidons-Lait

Allaitement Québec

Allaitement Soleil

Amitié Matern'elle

Chantelait

Comité d'allaitement maternel CALM

Coup de pouce nourrice

Entraide Naturo-lait

Fédération Nourri-Source

Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique

Groupe MAMAN

Ligue La Leche (LLL)

MAM autour de la maternité
Mamie-Lait
Naissance Renaissance Outaouais
Nourri-Source Estrie
Nourri-Source Lanaudière
Nourri-Source Laurentides
Nourri-Source Laval
Nourri-Source Montérégie
Nourri-Source Montréal
Nourri-Source Saguenay Lac-Saint-Jean
Nourrisson-Lait Haute-Gaspésie
Regroupement Naissance-Renaissance (RNR)
Re-Lait Montmagny-L'Islet
Séréna Québec
Soutien Lactéa
Supportons-Lait
TrioLait

3. Cotisation

Cotisation annuelle	Privilèges de membre
• Organismes communautaires : 50 $ • Entreprises d'économies sociales : 50 $ • Associations ou ordres professionnels : 100 $ • Entités du réseau de la santé et des services sociaux : 100 $ • Entités du système d'éducation : 100 $	✓ Inscription à l'infolettre, transférable à toutes les membres de l'organisation ✓ Deux entrées à tarif membre pour la conférence

Les organismes communautaires recevant moins de 30 000 $ de financement récurrent peuvent demander une exonération, mais perdent alors le privilège des entrées à tarif membre pour la conférence. Tout autre organisme peut demander une exonération de sa cotisation auprès de la responsable à la coordination en envoyant une lettre explicative accompagnée des derniers états financiers.

En 2017-2018, cinq membres partenaires ont bénéficié d'une exonération totale ou partielle de leur cotisation.

{Photo : Élisabeth Mekkelholt}

IV. RESSOURCES HUMAINES

A. Structure organisationnelle

1. Comités de travail

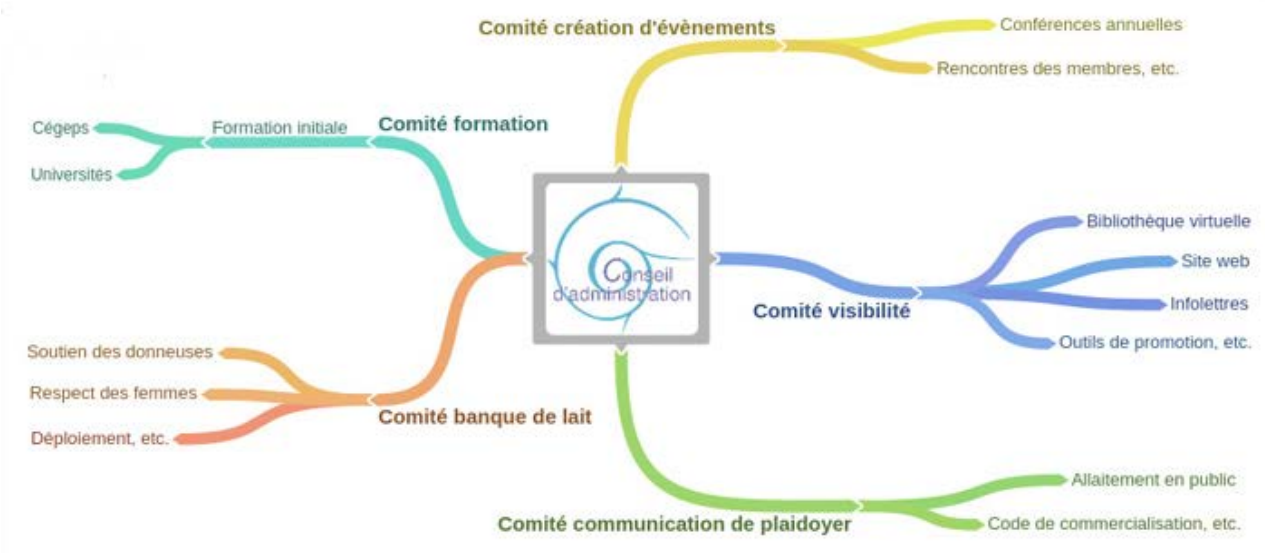

En novembre 2010, un exercice de cocréation avec les toutes premières membres du MAQ a permis de définir une structure de fonctionnement comprenant des comités de travail (permanents ou pour des projets à long terme) et un comité exécutif pour l'administration générale et pour assurer la cohérence des actions des comités. Au fil du temps, le mandat de chaque comité a évolué selon l'avancement des projets et la disponibilité des bénévoles. Durant ces sept années, des comités ciblant des projets précis ont été créés puis dissouts une fois l'objectif atteint. Ce fut le cas du comité chargé de la création de la bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement. Le comité exécutif est devenu le conseil d'administration lors de l'assemblée de fondation en 2015, suite à l'incorporation du MAQ.

Travailler sur un projet avec des objectifs précis et circonscrits dans le temps (par exemple, créer une trousse pour mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde) est plus mobilisateur que de s'engager sur un comité dont le mandat est vaste (par exemple, organiser des activités de plaidoyer). Dans cette optique, le comité communication de plaidoyer et le comité visibilité ont été dissouts au 31 mars 2018, au profit de la création de comités de projet. Le comité banque de lait et le comité création d'évènements ne comprenait déjà plus de membres. Le comité formation, qui répond à la définition d'un comité de projet, est maintenu. De nouveaux comités de projets seront créés au fur et à mesure des besoins et de l'obtention de financement.

2. Bénévoles

Le travail fait au nom du MAQ a été réalisé en grande partie par des bénévoles. Elles apportent des expertises diverses et complémentaires qui touchent à tous les environnements de l'allaitement. La grande majorité d'entre elles sont membres individuelles ou représentantes permanentes d'un

membre partenaire et sont membres d'un comité ou siègent au conseil d'administration ; ce sont les membres actives du MAQ. Quelques autres personnes ont participé ponctuellement à la réalisation de la mission du MAQ. Au cours de l'exercice 2017-2018, 23 personnes ont offert 2 200 heures de bénévolat au MAQ.

Pour les projets qui ont bénéficié d'un financement ciblé, le rôle des membres des comités a été déterminant pour orienter les projets vers des objectifs précis, pour décider du contenu des outils et pour réviser les documents produits. La gestion et l'organisation des comités ont été assurées par des responsables bénévoles.

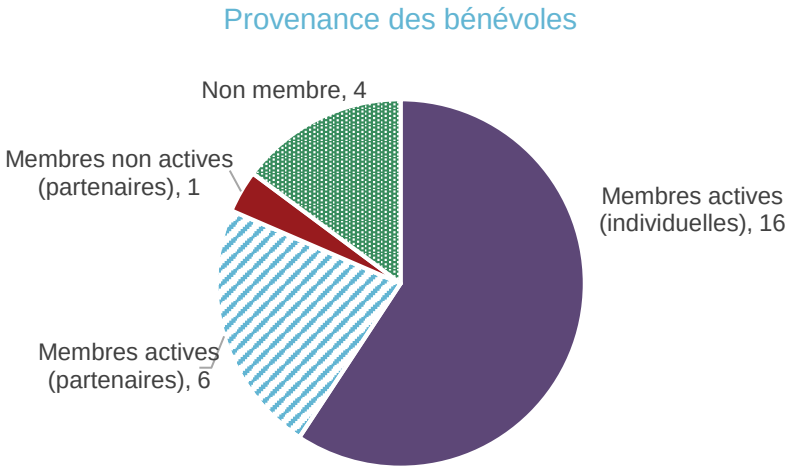

B. Permanence

Au cours de l'exercice, quatre travailleuses contractuelles ont soutenu le conseil d'administration et les comités. Pour les cinq derniers mois de l'exercice financier, grâce à l'assurance d'un financement récurrent, les heures ont été considérablement augmentées pour atteindre un total de 1 232 heures, soit une moyenne inférieure à 24 heures par semaine pour l'ensemble des contractuelles. Toutes les contractuelles ont dû faire des heures de bénévolat pour parachever leurs travaux.

Défi *L'obtention d'un financement récurrent a permis de stabiliser la coordination, mais les besoins restent grands. Ils sont évalués à trois temps pleins, alors que la subvention ne permet qu'une moyenne de 20 heures par semaine pour l'administration générale et le soutien des comités, et ce, bien que le MAQ n'a aucuns frais d'occupation de locaux. Les travailleuses ne sont pas salariées et travaillent de leur domicile.*

Coordonnatrice

Raphaëlle Petitjean est coordonnatrice contractuelle depuis janvier 2016. Jusqu'en septembre 2017, la coordination a varié entre une à cinq heures par semaine. Pour les cinq derniers mois, après la confirmation d'un financement à la mission récurrent, elle a travaillé en moyenne 25 heures par semaine. Le nombre total d'heures payées consacrées à la coordination pour l'exercice est de 700, soit une moyenne de 13,5 heures par semaine.

Chargée de projet pour le comité formation

Marion Gayard, MS, Pharm. D, est membre du comité formation depuis 2015. La majorité de sa contribution est bénévole. Elle a toutefois été rémunérée pour son soutien aux travaux du comité formation pour un total de 182 heures. Ce comité, très actif depuis sa création en 2010, aurait besoin d'un soutien continu d'au moins une journée par semaine pour soutenir efficacement ses travaux.

Bibliothécaire

Bibliothèque virtuelle
spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement
www.BibliothequeVirtuelle.AllaiterAuQuebec.org

Sophie St-Pierre, MSI, est la bibliothécaire responsable de la bibliothèque virtuelle du MAQ spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement. Avec le soutien de Patrick Onatski, elle a été rémunérée 40 heures pour mettre à jour la plateforme Omeka et y faire des améliorations. Tout au long de l'année, elle a guidé et conseillé bénévolement la coordonnatrice pour la mise en ligne de nouveaux outils et pour la gestion des collections.

Autres contractuelles

Isabelle Cloutier, IBCLC, a été embauchée et rémunérée 85 heures pour

- organiser la conférence annuelle du 3 février 2018,
- sélectionner et acheter le matériel nécessaire à la diffusion web,
- prendre en main la plateforme de diffusion web,
- assurer la diffusion web lors de l'évènement.

Myrtha Traoré, BSc, MSc, biochimiste, a été embauchée pour un total de 128 heures pour

- rédiger une trousse pour mieux accueillir les enfants allaités dans les services de garde,
- amorcer un projet sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et rédiger une demande de financement pour ce projet.

Raphaëlle Petitjean a également complété quatre contrats pour un total de 97 heures pour

- mettre à jour des outils de promotion du MAQ et des environnements favorables à l'allaitement,
- mettre en page et illustrer un dépliant pour le comité formation,
- terminer la refonte du site web,
- programmer l'adhésion en ligne à même le site web du MAQ et la mise à jour automatique des listes des membres individuelles.

Isabelle Cloutier

Marion Gayard

Raphaëlle Petitjean

Sophie St-Pierre

Myrtha Traoré

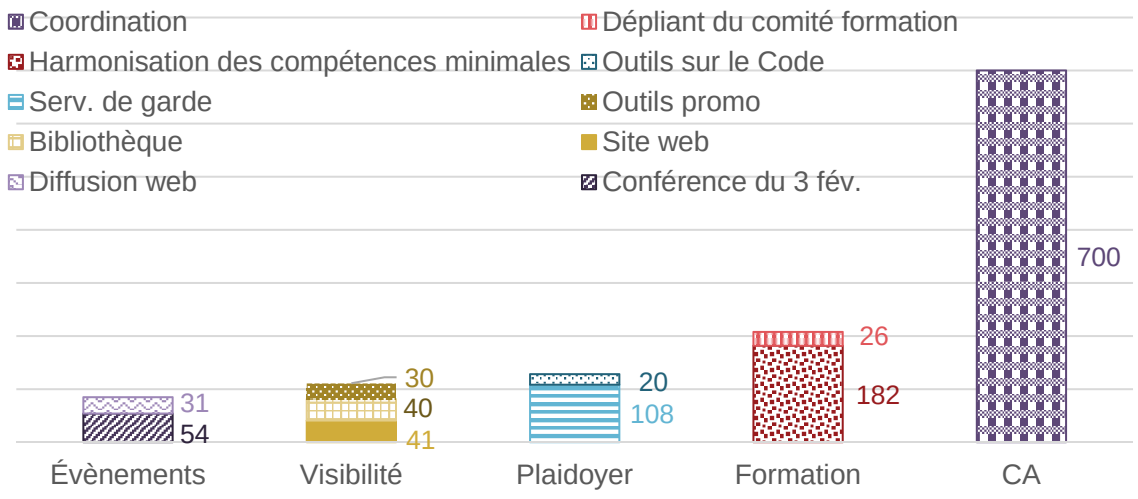

Défi

Pour un fonctionnement optimal, chaque comité devrait bénéficier du soutien continu d'une chargée de projet. Le temps des bénévoles devrait être consacré aux tâches qui requièrent leur expérience et leur expertise : orientation des projets, apport de références, révision de textes, etc. Utiliser leur temps pour organiser des réunions, rédiger des comptes rendus ou faire de la mise en page est une mauvaise utilisation de leurs compétences. Malheureusement, le financement du MAQ n'est actuellement pas suffisant pour fonctionner selon ce modèle.

C. Conseil d'administration

1. Fonctionnement

Les décisions sont prises lors des réunions du conseil d'administration. Certaines responsabilités sont attribuées à une dirigeante en particulier qui devient alors l'interlocutrice privilégiée de la coordonnatrice sur des sujets précis. Chaque dirigeante fait son rapport au conseil d'administration et des recommandations, au besoin. La mise en œuvre des décisions est confiée à la coordonnatrice.

Responsable aux affaires externes

La responsable aux affaires externes est responsable des représentations du MAQ à l'extérieur de l'organisme :

- Contact avec les organismes internationaux, canadiens et provinciaux connexes à l'allaitement maternel, dont WABA ;
- Représentation sur les tables provinciales en allaitement et en périnatalité ;
- Lien avec les regroupements pertinents ;
- Relation avec les médias ;
- Partage d'outils et d'informations.

Responsable aux affaires internes

La responsable aux affaires internes est responsable du fonctionnement interne de l'organisme :

- Déroulement des conseils d'administration ;
- Fonctionnement des comités ;
- Supervision de la coordonnatrice.

Responsable à la coordination

La responsable à la coordination est responsable des relations avec les membres, de la gestion documentaire et de la consolidation de l'organisme :

- Maintien à jour de la liste des membres ;
- Analyse des demandes d'adhésion des membres partenaires ;
- Création et mises à jour des politiques ;
- Archivage ;
- Obligations légales autres que financières.

Responsable aux finances

La responsable aux finances est responsable du financement et de la gestion financière :

- Maintien du financement de base à la mission (Programme de soutien aux organismes communautaires) ;
- Révision des demandes de financement pour les projets ;
- Recherche de sources alternatives de financement ;
- Préparation et suivi du budget ;
- Déclarations de revenus.

Ensemble des administratrices

Outre les points nommés ci-dessus, le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer de la cohérence globale du MAQ et de participer à la réalisation de sa mission :

- Analyse des actions des comités ;
- Création de nouveaux comités (au besoin) ;
- Prises de position.

2. Composition

Au 31 mars 2018, six administratrices étaient en poste :

- **Danièle Simard**, DC, MSc, IBCLC, responsable aux affaires externes
  - Représentante et membre de l'Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale, membre partenaire du MAQ
- **Anne Desgeorges**, IBCLC, responsable aux affaires internes
  - Consultante en lactation en pratique privée
  - Instructrice en massage pour bébés certifiée par l'Association Internationale de massage pour bébés
  - Instructrice en langage des signes pour bébés
- **Marylie Roger**, responsable à la coordination, responsable et lien du comité communication de plaidoyer
  Cooptée le 14 septembre 2017 en remplacement de Marie-Caroline Bergouignan
  - Représentante et coordonnatrice de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ
- **Geneviève Coulombe**, MSc, responsable aux finances
  - Coordonnatrice de l'Association québécoise des consultantes en lactation, membre partenaire du MAQ
- **Cindy Pétrieux**, administratrice
  - Représentante et membre du Groupe MAMAN, membre partenaire du MAQ
  - Représentante et administratrice de Nourri-Source Montréal, membre partenaire du MAQ
- **Sylvie Chiasson**, MA, administratrice, récipiendaire du Prix Micheline Beaudry 2017
  Cooptée le 18 janvier 2018 en remplacement de Myrtha Traoré
  - Agente administrative, Centre de répartition des demandes de service, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Danièle Simard

Anne Desgeorges

Marylie Roger

Geneviève Coulombe

Sylvie Chiasson

Trois autres administratrices ont été en poste au cours de l'exercice :

- Myrtha Traoré, BSc, MSc, Biochimiste, jusqu'au 3 janvier 2018
- Marie-Caroline Bergouignan, IBCLC, jusqu'au 14 juillet 2017
- Jacqueline Wassef, MPH, DtP, jusqu'à l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2017

3. Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration a tenu huit réunions, dont sept en cyberconférence et une en présentiel. De plus, de très nombreux courriels ont été échangés tout au long de l'année et plusieurs conversations téléphoniques ont permis de faire avancer les dossiers entre les réunions. Chaque dirigeante a également eu une ou plusieurs rencontres avec la coordonnatrice pour faire avancer des dossiers sur les sujets dont elle est responsable.

D. Comité création d'évènements

1. Fondements

Le comité création d'évènements est un comité de travail permanent créé en novembre 2010. Il a été dissout le 31 mars 2018 au profit de la création de comités de projet.

2. Mandat

Le mandat principal du comité création d'évènements est de transformer une simple réunion des membres en un évènement incontournable. Ses principales tâches sont :

- Développer des stratégies pour favoriser la participation aux réunions des membres ;
- Organiser un évènement en marge de l'assemblée générale annuelle ;
- Organiser annuellement une conférence sur un thème connexe à la mission du MAQ ;
- Soutenir le conseil d'administration dans l'organisation logistique des réunions ;
- Organiser d'autres évènements, au besoin.

3. Composition

Ce comité n'a pas été actif durant l'exercice. La conférence a été organisée par le conseil d'administration et la permanence.

E. Comité visibilité

1. Fondements

Le comité visibilité est un comité permanent créé en novembre 2010. Il a été dissout le 31 mars 2018 au profit de la création de comités de projet.

2. Mandat et moyens utilisés

Accroitre la visibilité du MAQ auprès des membres et du reste de la société québécoise.

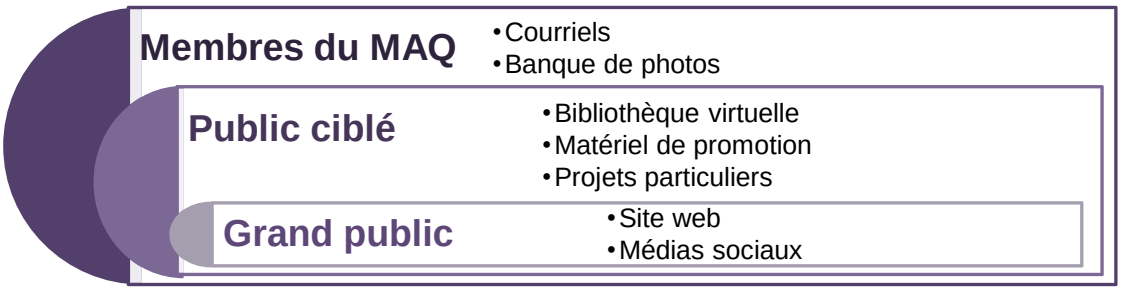

3. Composition

Au 31 mars 2018, le comité visibilité était composé de cinq membres :

- **Raphaëlle Petitjean**, responsable du comité visibilité, chargée de projet pour le renouvèlement des outils promotionnels, coordonnatrice, lien avec le conseil d'administration, cofondatrice du MAQ,
  - Service de soutien aux associations et petites entreprises
- **Sophie St-Pierre**, MSI, responsable de la bibliothèque virtuelle
  - Bibliothécaire, Services techniques et technologie, Service des bibliothèques, Trois-Rivières
- **Nicole Pino,** responsable de la page Facebook, membre du comité communication de plaidoyer, cofondatrice du MAQ
  - Représentante et co-coordonnatrice du Regroupement Naissance-Renaissance (RNR), membre partenaire du MAQ
- **Kim Couture**
  - Représentante et directrice de MAM autour de la maternité (Longueuil), membre partenaire du MAQ
  - Porte-parole de Mouvement Maisons de naissance Montérégie
- **Isabelle Paquette**, IBCLC
  - Représentante et directrice de Nourri-Source Montérégie, membre partenaire du MAQ

Raphaëlle Petitjean

Sophie St-Pierre

Kim Couture

Isabelle Paquette

Une autre personne a également fait partie du comité au cours de l'exercice :

- Soraya Saidj

4. Rencontres du comité

Le comité a tenu deux rencontres virtuelles. Plusieurs échanges par courriel ont permis de faire avancer les projets en cours.

F. Comité formation

1. Fondements

Le comité formation est un comité de projet à long terme créé en novembre 2010. Ce comité est toujours actif.

2. Mandat

Le mandat du comité formation est d'assurer une harmonisation des compétences minimales en allaitement de toutes les professionnelles de la santé de la province, et ce, à travers le contenu initial de leur programme de formation.

3. Composition

Au 31 mars 2018, le comité formation était composé de huit membres :

- **Isabelle Michaud-Létourneau**, PhD, MPH, DtP, coresponsable du comité formation
  - Leadeur de projet, nutrition internationale, Society for Implementation Science in Nutrition
  - Professeure associée, École de santé publique — Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
- **Julie Lauzière**, MSc, DtP, coresponsable du comité formation, cofondatrice du MAQ
  - Candidate au doctorat, département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Université de Sherbrooke
- **Bénédicte Fontaine-Bisson**, PhD, DtP, lien entre le comité formation et le groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé
  - Professeure agrégée, École des sciences de la nutrition, Université d'Ottawa
- **Micheline Beaudry**, PhD, MNS, DtP, récipiendaire du Prix Micheline Beaudry 2016, cofondatrice du MAQ
  - Professeure retraitée de nutrition publique, Université Laval
- **Marion Gayard**, MS, Pharm. D, chargée de projet pour le comité formation (sous la supervision des responsables du comité)
  - Professionnelle de recherche de niveau II, nutrition internationale
- **Sylvie Chiasson**, MA, administratrice, récipiendaire du Prix Micheline Beaudry 2017
  - Agente administrative, Centre de répartition des demandes de service, CIUSSS de la Capitale-Nationale
- **Laura Rosa Pascual**, MD (Argentine), PhD, IBCLC
  - Spécialiste en activités cliniques, CIUSSSE-CHUS
  - Agente de formation, CIUSSSE-CHUS
- **Jacqueline Wassef,** MPH, DtP
  - Candidate au doctorat, École de santé publique, Université de Montréal

Au cours de l'exercice, une membre ayant fait d'importantes contributions a dû se retirer :

- **Myrtha Traoré,** BSc, MSc, biochimiste, chargée de projet pour le comité communication de plaidoyer

Isabelle Michaud-Létourneau

Julie Lauzière

Bénédicte Fontaine-Bisson

Micheline Beaudry

Marion Gayard

Sylvie Chiasson

Laura Rosa Pascual

Jacqueline Wassef

4. Rencontres du comité

Les membres du comité se sont réunies à six reprises, dont cinq en cyberconférence et une en présentiel. Diverses rencontres de sous-groupes et de nombreux échanges par courriel ont aussi eu lieu.

{ Réunion des membres du comité formation – 18 octobre 2017}

{Capture d'écran : Marion Gayard}

G. Comité communication de plaidoyer

1. Fondements

Le comité communication de plaidoyer est un comité de projet à long terme qui a été créé en novembre 2010. En 2016, lors de la dissolution d'INFACT Québec, ce comité a pris les mandats reliés au *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*. Il a été dissout le 31 mars 2018 au profit de la création de comités de projet.

2. Mandat

Organiser des activités de plaidoyer pour rendre les environnements favorables à l'allaitement. Entre autres, faire connaitre le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* — et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé qui s'y rapportent — au réseau de la santé, aux partenaires, ainsi qu'à la population en général, l'expliquer et soutenir son application.

3. Composition

Au 31 mars 2018, le comité communication de plaidoyer était composé de cinq membres :

- **Marylie Roger**, responsable et lien du comité communication de plaidoyer, administratrice, lien avec le conseil d'administration
  - Représentante et coordonnatrice de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ
- **Suzanne Dionne,** MD, lien entre le MAQ et INFACT Canada
  - Médecin de famille en CLSC à la retraite
- **Nicole Pino,** responsable de la page Facebook, membre du comité communication de plaidoyer, cofondatrice du MAQ
  - Représentante et co-coordonnatrice du Regroupement Naissance-Renaissance (RNR), membre partenaire du MAQ
- **Myrtha Traoré,** BSc, MSc, biochimiste, chargée de projet pour le comité communication de plaidoyer (sous la supervision de la coordonnatrice)
- **Raphaëlle Petitjean**, coordonnatrice, membre du comité visibilité, cofondatrice du MAQ
  - Service de soutien aux associations et petites entreprises

Marylie Roger

Suzanne Dionne

Myrtha Traoré

Raphaëlle Petitjean

4. Rencontres du comité

Le comité a tenu trois rencontres virtuelles. Le courriel a été très utilisé pour l'échange d'idées et la révision de documents.

H. Comité banque de lait

1. Fondements

Le comité banque de lait a été créé le 18 février 2013 afin de mettre en œuvre une campagne visant à accélérer l'ouverture d'une banque de lait maternel au Québec. Son mandat a ensuite évolué avec l'avancement du dossier. Ce comité n'a eu aucune activité au cours de l'exercice. Il a été dissout le 31 mars 2018 au profit de la création de comités de projet.

{Photo : Karine Roy}

2. Mandat

Promouvoir la mise en œuvre des recommandations émises dans le mémoire du MAQ *Implantation d'une banque de lait maternel au Québec – Enjeux et recommandations,* présenté en avril 2013 aux membres de la Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le *Projet de loi n° 29 Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance*.

Défi *Rendre les environnements favorables à l'allaitement, c'est agir sur de nombreux aspects de la société, dans des domaines très diversifiés : formation des professionnels, encadrement légal, éducation de la population, sensibilisation des employeurs, aménagements des lieux publics, etc. L'expertise du MAQ serait certainement utile à l'amélioration de nombreux environnements. Cependant, les ressources humaines et financières étant limitées, le MAQ ne peut répondre efficacement à toutes les demandes.*

I. Comité Politique gouvernementale de prévention en santé

1. Fondements

Ce comité ponctuel a été créé au cours de l'exercice. À cause du manque de disponibilité de ses membres, ce comité a été dissout au 31 mars 2018.

2. Mandat

Analyser la *Politique gouvernementale de prévention en santé,* publiée par le ministère de la Santé et des Services sociaux en octobre 2016, en vue de rédiger :

- un document à l'attention du gouvernement pour dénoncer l'absence de l'allaitement dans ses stratégies,
- un outil qui permettra aux membres du MAQ de s'appuyer sur ce document dans leurs demandes de financement ou dans la promotion de leurs projets entourant l'allaitement.

3. Composition

- **Raphaëlle Petitjean**, coordonnatrice, responsable du comité Politique gouvernementale de prévention en santé et lien avec le conseil d'administration, membre du comité visibilité, cofondatrice du MAQ
  - Service de soutien aux associations et petites entreprises
- **Marylie Roger**, administratrice, membre du comité communication de plaidoyer
  - Représentante et coordonnatrice de la Fédération Nourri-Source, membre partenaire du MAQ
- **Mathilde Gouin**
  - Représentante et directrice générale de Nourri-Source Montréal, membre partenaire du MAQ

4. Rencontres du comité

L'analyse préliminaire a été faite individuellement. Le comité a eu une rencontre en personne pour la mise en commun des résultats et en dégager les grandes lignes. La définition des objectifs s'est faite par courriel.

{Photo : Patrice Audet}

V. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017-2018

A. Représentation et réseautage

1. Organisations connexes à l'allaitement

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Plusieurs contacts ont eu lieu avec Nathalie Lévesque, répondante en allaitement, Service de développement, d'adaptation et d'intégration sociale, MSSS, et coordonnatrice de l'implantation de l'*Initiative des amis des bébés* (IAB). Ces contacts permettent d'échanger sur des dossiers sensibles, de renforcer la visibilité du MAQ auprès du MSSS et d'établir des liens avec d'autres partenaires en santé publique.

INFACT Canada

INFACT Canada est un organisme national non gouvernemental qui fait la promotion de la santé maternelle et infantile en protégeant l'allaitement maternel et en encourageant une meilleure nutrition pour la mère et l'enfant. Une membre assure le lien entre cet organisme canadien incontournable et le MAQ.

Canada Community Breastfeeding Alliance

Ce groupe Facebook fermé est la prémisse informelle d'une coalition canadienne de groupes communautaires dans le domaine de l'allaitement. Le MAQ y a une représentante depuis janvier 2017.

World Association for Breastfeeding Action (WABA)

WABA est un réseau mondial d'individus et d'organisations intéressées par la protection, le soutien et la promotion de l'allaitement maternel, que ce soit au niveau international, régional, national ou local.

Le MAQ est membre « endosseur/participant » de WABA depuis 2011. Plusieurs articles sont traduits en français par le MAQ et diffusés sur fil de nouvelles du site web. Une page permanente de présentation est publiée sur le site, afin de donner des informations en français sur cet organisme international incontournable.

2. Tables en allaitement et en périnatalité

Comité régional en allaitement maternel (Montréal)

Le Comité régional en allaitement maternel de Montréal (CRAM) est une table de concertation qui a pour objectif de coordonner les efforts des acteurs de Montréal engagés dans la promotion, le soutien et la protection de l'allaitement.

Comme il n'existe aucune table provinciale de concertation en allaitement ou en périnatalité, pour répondre au besoin de réseautage avec d'autres acteurs en allaitement, le conseil d'administration a délégué sa coordonnatrice pour représenter le MAQ au CRAM ; elle a été présente aux trois rencontres. Cette représentation est bénévole.

3. Affiliations à des regroupements pertinents

Regroupement pour un Québec en santé

Depuis 2017, le MAQ appuie le Regroupement pour un Québec en santé, qui vise l'implantation d'environnements favorables à un mode de vie sain. Cet appui est publié sur leur site.

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Lieu de mobilisation, de concertation et de réflexion, la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table) développe des analyses critiques portant sur différents aspects entourant le système de santé et de services sociaux en général, de même que sur toute politique pouvant avoir un impact sur la santé et le bienêtre de la population.

Les démarches pour que le MAQ devienne le 44e membre de la Table sont en cours depuis janvier 2018.

4. Autres représentations

Observatoire des tout-petits

L'Observatoire des tout-petits, un projet de la Fondation Lucie et André Chagnon, a pour mission de contribuer à placer le développement et le bienêtre des tout-petits au cœur des priorités de la société québécoise.

Le MAQ a été invité à une rencontre de consultation d'experts sur leur *Portrait annuel des tout-petits québécois*. Il s'agit d'un recueil des statistiques existantes pour les enfants de 0 à 5 ans. Une administratrice et la coordonnatrice s'y sont rendues. L'objectif de l'Observatoire était de recueillir les commentaires des groupes invités et de les motiver à diffuser ce portrait. Les représentantes du MAQ ont expliqué qu'il faut parler de l'importance de soutenir l'allaitement et non de l'importance de l'allaitement en lui-même. Elles ont suggéré que la mise en application du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* soit citée dans les actions à mettre en œuvre.

Défi allaitement de Sherbrooke — 30 septembre 2017

Le MAQ a été invité à tenir un kiosque durant le Défi allaitement organisé à Sherbrooke le 30 septembre 2017. Malheureusement, la bénévole qui devait y représenter le MAQ a dû annuler au dernier moment. Toutefois, des documents du MAQ ont été mis à disposition sur une table.

B. Diffusion d'informations

1. Site web

Un des objectifs de la refonte du site web du MAQ, lancé en mars 2017, était de faciliter l'ajout d'articles dans le fil de presse. Le titre des trois dernières nouvelles publiées apparait sur la plupart des pages du site. Les nouvelles peuvent être triées par catégorie ou par mots-clés. Au cours de l'exercice, 40 publications ont été placées sur le fil de nouvelles.

Par l'intermédiaire du formulaire d'adhésion, les membres peuvent offrir un soutien ponctuel au MAQ, entre autres pour la révision ou la traduction de texte. Avec la mise en place de la cotisation, le MAQ a perdu une grande partie de ses membres individuelles, et donc de bénévoles potentielles. Cependant, un appel sur la page Facebook du MAQ a permis de recruter un nouveau bassin de traductrices bénévoles. Huit textes ont été traduits et publiés en français sur le site du MAQ, dont quatre provenant de WABA.

Le lancement du nouveau site en mars 2017 a permis de doubler la fréquentation du site avec 2 000 à 4 000 visiteuses différentes par mois. La page la plus visitée en 2017 a été la page d'accueil, puis le communiqué de presse sur la reprise des activités d'INFACT Québec (publié en février 2017). La grande majorité des internautes sont arrivées sur le site du MAQ en tapant l'adresse du site ou en cliquant sur un lien dans un courriel ou un document. Parmi les sites qui ont servi de tremplin, Facebook est en première ligne.

2. Bibliothèque virtuelle

La bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement a été lancée en novembre 2015, grâce à un financement et un partenariat de la Direction générale de santé publique du Québec.

La gestion courante est effectuée par la coordonnatrice, avec le soutien de la bibliothécaire. Au cours de l'exercice, quatre outils ont été ajoutés et plusieurs ont été révisés et mis à jour. Au 31 mars 2018, la bibliothèque comprenait 168 outils répartis en six collections. La page *Parcourir les collections* a été la plus visitée de la bibliothèque. L'outil le plus téléchargé en 2017 a été le *Guide pratique en allaitement pour les médecins*, édité par la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale.

La bibliothécaire et un programmeur ont mis à jour la plateforme Omeka et ont ajouté plusieurs fonctionnalités pour faciliter la maintenance de la bibliothèque, dont un compteur de vue et une date de validité. Le sous-domaine www.BibliothequeVirtuelle.AllaiterAuQuebec.org a été créé pour faciliter la promotion de la bibliothèque. L'adresse www.AllaiterAuQuebec.org/BibliothequeVirtuelle est toujours valide. Le visuel a été adapté

pour être plus proche de celui du site principal du MAQ. Un logo a été créé par le comité visibilité. Un menu placé au-dessus du bandeau permet de passer du site principal à la bibliothèque virtuelle.

Pour simplifier la veille et recentrer la bibliothèque sur sa spécialité première — les environnements favorables à l'allaitement — le conseil d'administration a décidé de supprimer les 26 outils cliniques au fur et à mesure de la mise à jour. L'importance de l'accès à ces outils n'est pas remise en cause, mais leur validation dans le temps est plus complexe. En effet, les recommandations cliniques en allaitement évoluent avec la publication de nouvelles études. Il ne suffit alors pas de vérifier s'il s'agit bien de la dernière version disponible, mais il faut s'assurer que le contenu est conforme aux recommandations en vigueur.

Dans cette optique de recentrage des outils sur la mission du MAQ, le sujet « environnement favorable » a été scindé selon les quatre groupes principaux d'environnements (environnement socioculturel, environnement physique, environnement économique et environnement politique). Pour les outils déjà en ligne, le sujet sera mis à jour au moment de la révision bisannuelle.

Défi *La bibliothèque virtuelle du MAQ est un média important pour le partage d'outils facilitants la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement. Les moyens financiers actuels du MAQ ne permettent pas de travailler à son développement et à sa promotion. La priorité est mise sur le maintien et la mise à jour. Pourtant, de nombreux outils existants devraient figurer dans cette bibliothèque pour répondre aux besoins des décideuses et des intervenantes en allaitement.*

3. Courriels aux membres

Afin de ne pas inonder les boites de réception, les informations sont regroupées et envoyées par courriel environ une fois par mois. Il n'y a pas de liste de diffusion en tant que telle, il faut adhérer aux MAQ pour recevoir ces informations. Les nouvelles à partager proviennent souvent de membres. On y retrouve :

- Des nouvelles du MAQ, incluant les nouvelles des comités, l'invitation à la conférence annuelle et la convocation aux assemblées ;
- L'annonce des nouveaux outils mis en ligne sur la bibliothèque virtuelle ;
- Des résumés d'articles connexes à la mission du MAQ : ces articles sont généralement publiés dans la page « Nouvelles » du site web du MAQ ;
- Des formations en allaitement.

Comme il existe deux listes de membres distinctes, les membres individuelles et les représentantes des membres partenaires, les courriels peuvent être adaptés à l'une ou l'autre catégorie de membre (par exemple, pour le renouvèlement d'adhésion). En 2017-2018, 19 courriels ont été envoyés aux membres, dont 8 de type infolettres. Le taux d'ouverture est très satisfaisant.

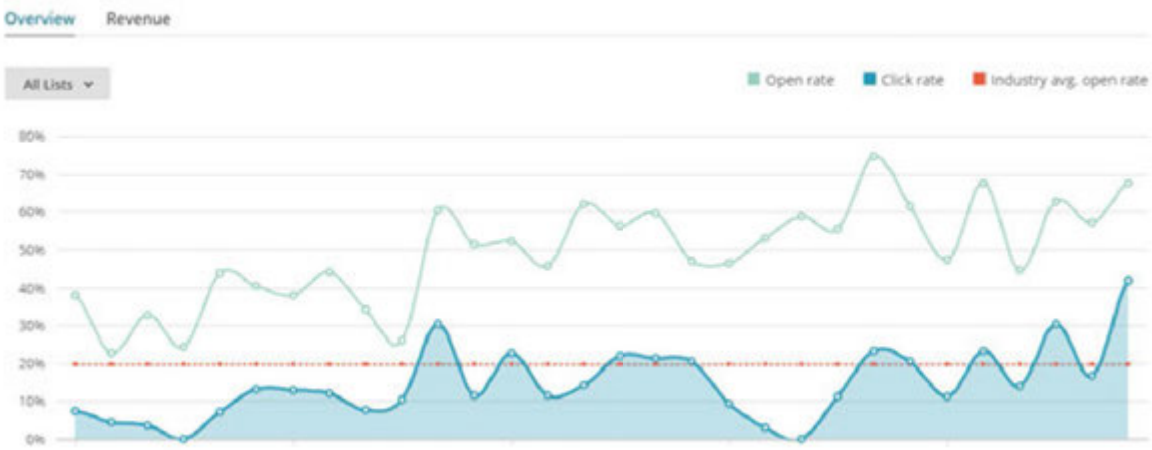

4. Communiqué de presse

Un communiqué de presse a été publié au cours de l'exercice : *La bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement fête ses 2 ans* (16 novembre 2017).

En plus, de sa diffusion par les membres du MAQ et sur les réseaux sociaux, il a été confié à la société de diffusion de communiqués Groupe CNW. Il a été vu ou téléchargé 110 fois et a été repris par six médias.

Nom des médias		Lieu	Type de Source	Industrie	Auditoire Potentiel
CNW a CISION company	CNW Group	Canada	Groupe CNW	Médias et information	15 000 visiteurs par jour
RJCCQ	Regroupement de jeunes chambres de commerce du Québec	Canada	Sites d'associations industrielles	Services aux entreprises	
bulletin d'Aylmer	Bulletin d'Aylmer	Canada	Quotidien	Médias et information	
Le Carrefour de Québec	Le Carrefour de Québec	Canada	Quotidien	Médias et information	
L'annonceur.ca	L'annonceur.ca	Canada	Sites de nouvelles et autres influenceurs	Médias et information	
FM 103,7	Radio Acton	Canada	Médias électroniques	Médias et information	

Défi *Pour rejoindre les médias traditionnels, les communiqués de presse doivent être diffusés par l'intermédiaire de services payants. Les frais de diffusion sont importants en regard du financement du MAQ et limitent la longueur du texte de 380 mots, incluant la source.*

5. Médias

Outre la reprise du communiqué de presse, plusieurs médias ont parlé du MAQ.

Occupe-toi des tiens — 6 mars 2018

Fièrement femme, à tous les jours. Un article de Virginie Duceppe, publié en ligne à l'occasion de la Journée de la femme, pour reconnaitre l'apport des femmes fondatrices de plusieurs organismes communautaires en allaitement. Le MAQ a été sollicité pour transmettre le nom de ses cofondatrices.

6. Médias sociaux

Le conseil d'administration est régulièrement consulté avant la diffusion de nouvelles sur des sujets délicats pour lesquels le MAQ n'a pas encore de position officielle.

Facebook

La page Facebook du MAQ est très active depuis son lancement en octobre 2011 ; des nouvelles y sont régulièrement publiées. Contrairement au site web qui ne comprend que des articles connexes à la mission du MAQ, les sujets abordés sur la page Facebook sont plus larges, bien que reliés à l'allaitement. La politique de gestion de la page Facebook a été adoptée le 11 juin 2014.

Au 31 mars 2018, la page bénéficiait de 1 792 mentions « J'aime ».

La publication qui a été la plus visible a eu une portée de près de 10 000 personnes.

La grande majorité des « fans » résident au Canada, mais également dans de nombreux autres pays, francophones ou non : France, Tunisie, États-Unis, Algérie, Belgique, Maroc, etc. Au Québec, les « fans » sont dispersées à travers toute la province, de Val-d'Or aux Îles-de-la-Madeleine.

Twitter

Le compte Twitter a été ouvert en mai 2015. Au 31 mars 2017, il comptait 58 abonnés, soit une augmentation de 40 %. La majorité des nouvelles publiées sur le site web sont diffusées via Twitter et Facebook.

Dofi *Par manque de temps, ce média est sous-utilisé alors qu'il permet de cibler un public différent de celui du site web ou de la page Facebook. Le MAQ est toujours à la recherche de bénévoles pour effectuer une veille sur Twitter !*

7. Réseautage entre les groupes et organismes d'entraide et de soutien en allaitement

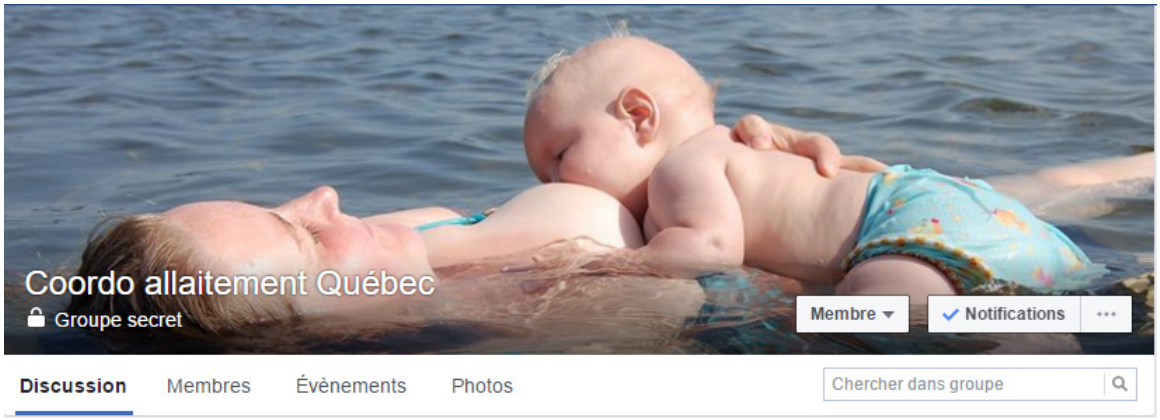

Ce groupe Facebook fermé est réservé aux travailleuses des groupes et organismes d'entraide et de soutien à l'allaitement du Québec et des petites associations professionnelles qui œuvrent auprès des femmes qui allaitent. Il est administré par trois membres du MAQ depuis sa création en décembre 2014, mais il n'est pas réservé aux membres du MAQ. Les sujets abordés sont variés et reliés à l'administration d'un groupe de soutien, aux relations avec le conseil d'administration et avec les bénévoles.

Grâce au leadeurship du MAQ, ses membres ont mieux défini les critères pour y adhérer. En particulier, ce groupe n'est pas ouvert aux administratrices et aux gestionnaires de bénévoles qui n'ont aucune relation de travail avec un groupe ou une association, car il se veut aussi un espace d'échange sur les relations avec le conseil d'administration. Celles qui ne satisfaisaient pas aux critères ont été retirées du groupe. Parallèlement, ce groupe a fait l'objet de promotion auprès des membres du MAQ et à travers le réseau des répondantes régionales en allaitement. Pour faciliter l'ajout de membres, le statut du groupe est passé de « secret » à « fermé ». Cela permet aux personnes de voir que le groupe existe et de demander à y participer. Auparavant, les nouvelles membres devaient être invitées individuellement. Pour faciliter le filtrage, les demandeuses doivent répondre à une question sur leurs liens avec l'allaitement. Au 31 mars 2018, le groupe comprenait 38 membres.

Dofi *Plusieurs gestionnaires bénévoles de groupes locaux d'entraide et de soutien à l'allaitement ont demandé en vain à intégrer ce groupe. Ce groupe, qui répond à un besoin très précis de réseautage, est un modèle qui a fait ses preuves. Le MAQ devrait créer d'autres groupes ciblés, mais l'administration des réseaux sociaux rend du temps.*

8. Outils pour la promotion du MAQ et des environnements favorables à l'allaitement

Grâce à un financement discrétionnaire de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, le MAQ a pu mettre à jour et imprimer ses outils de promotion de l'organisme et des environnements favorables à l'allaitement. Une chargée de projet a été embauchée pour réviser les outils et gérer les fournisseurs. Les documents ont été tout d'abord bonifiés par les membres du comité visibilité, puis commentés et adoptés par le conseil d'administration.

Dépliant sur les environnements favorables à l'allaitement

La première version de ce document a été éditée par le MAQ en 2015, avant le lancement de la bibliothèque virtuelle. Le stock étant épuisé, le document a été revu. Grâce au concours de MAM autour de la maternité, la photo d'une femme issue d'une minorité a été insérée. De plus, la référence à la bibliothèque virtuelle a été ajoutée et les couleurs ont été ajustées à celles du MAQ. Le dépliant a été imprimé à 500 exemplaires.

Affiches pour les municipalités

Cette affiche avait été conçue en 2015, avant que le modèle de résolution pour les municipalités soit terminé. Le contenu a été revu afin de reprendre les cinq points du préambule de la résolution. Les couleurs ont été ajustées à celles du MAQ. L'affiche a été imprimée à 10 exemplaires de 12 par 18 pouces.

Signets pour la bibliothèque virtuelle

La seule modification pour les signets a été de mettre l'adresse selon le sous-domaine : www.BibliothequeVirtuelle.AllaiterAuQuebec.org. Chacun des deux modèles a été imprimé en 100 exemplaires.

Cartes professionnelles

Des cartes professionnelles aux couleurs du MAQ ont été créées. Certaines ont été imprimées pour la coordonnatrice et d'autres sans nom, pour les besoins des comités et des administratrices.

Cartes postales du MAQ

La carte postale qui servait à promouvoir le MAQ avait été conçue en 2012, avant que le texte de la mission soit finalisé. Le message véhiculé par ce média n'est plus adapté au MAQ d'aujourd'hui. Un nouvel outil de promotion du MAQ sera créé une fois que les valeurs et la vision du MAQ seront finalisées. Le solde du budget discrétionnaire a été réservé à cet effet.

9. Conférence annuelle du MAQ

Chaque année, le MAQ organise une conférence sur le thème des environnements favorable à l'allaitement. Le comité création d'évènements étant en veille par manque de bénévoles, c'est le conseil d'administration qui a choisi le thème et le format de la conférence.

Le parcours de la femme qui allaite pour un soutien adéquat : nous sommes toutes de la première ligne

Le 3 février 2018 à l'Université de Québec à Montréal (Montréal), cette conférence sur le thème de la toile des services possibles a réuni huit conférencières qui interviennent de différentes manières auprès des femmes qui allaitent : accompagnante à la naissance, bénévole en allaitement, infirmière clinicienne en CLSC, pharmacienne, chiropraticienne en périnatalité, ostéopathe, médecin, consultante en lactation en pratique privée. L'animation a été assurée par un bénévole.

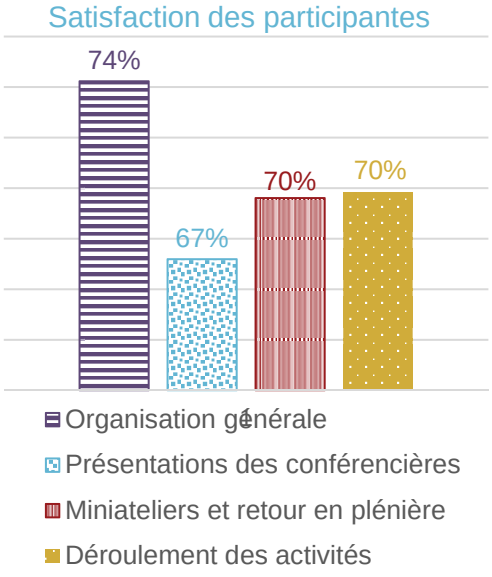

Une chargée de projet contractuelle a été embauchée pour organiser la conférence (contact avec les conférencières potentielles, organisation de la journée et promotion de l'évènement). Elle avait également le mandat d'acheter tout le matériel nécessaire à une conférence web, de prendre en main le logiciel de la salle virtuelle et de gérer la diffusion le jour de l'évènement. Elle a travaillé en équipe avec la coordonnatrice et sous sa supervision. Le lien avec le conseil d'administration a été assuré par la coordonnatrice.

La chargée de projet n'a pu être embauchée qu'après avoir eu connaissance du financement de base, ce qui a retardé l'organisation de la conférence et a réduit le temps de promotion. Au total, 30 personnes étaient présentes et ont participé à la conférence et aux ateliers. Selon les évaluations recueillies, la très grande majorité des participantes étaient satisfaites ou très satisfaites de la journée. Pour concrétiser les idées échangées lors des ateliers, une participante a créé un groupe Facebook fermé pour faciliter le réseautage et le référencement entre intervenantes auprès des femmes qui allaitent.

Malheureusement, des problèmes techniques dus à la plateforme de diffusion ont empêché la transmission telle qu'elle avait été prévue. Grâce à une administratrice et à la chargée de projet,

la conférence a toutefois pu être diffusée en direct sur Facebook et YouTube, mais gratuitement et avec une prise en charge de la participation à distance déficiente. Toutes les personnes qui s'étaient inscrites pour la conférence web ont été remboursées. L'abonnement avec ce fournisseur a été annulé. Cependant, l'expérience acquise sera précieuse pour la diffusion web des prochains évènements du MAQ.

Défi *Par sa vocation provinciale, la demande de la participation à distance aux assemblées et conférences du MAQ est très importante, et ce, depuis la création de l'organisme. Cependant, les solutions logicielles restent couteuses, l'organisation de la diffusion web prend beaucoup de temps — surtout lors de la première édition —, et une personne doit se consacrer à la gestion des participantes à distance durant tout l'évènement. Tout cela implique un investissement important en ressources humaines et financières.*

C. Consolidation de l'organisme

1. Fondements du MAQ

Mission

L'énoncé de mission n'a pas de valeur légale ; c'est une interprétation des lettres patentes par le conseil d'administration. Cela signifie que le conseil d'administration aurait le droit, par simple résolution, de le modifier. Afin de protéger ce texte fondamental pour le MAQ, les règlements généraux du MAQ ont été adaptés afin de mettre les mêmes règles pour les modifications de la mission que pour celles des objets des lettres patentes, soit l'adoption par au moins deux tiers des membres présentes à une assemblée convoquée à cette fin.

Valeurs

Un organisme communautaire se définit généralement par sa mission, ses valeurs et sa vision. La mission du MAQ a été adoptée par les membres en 2012 et fait toujours l'unanimité. Par contre, les valeurs et la vision de l'organisme n'ont jamais été déterminées.

Une journée de réflexion a été organisée de 24 mars 2018 par le conseil d'administration. Chaque comité actif a délégué une représentante qui n'est pas administratrice. Johanne Rigali, formatrice au Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP), a été embauchée pour préparer les activités et animer la journée.

{Photo : MAQ}

La rencontre a eu lieu à Longueuil, durant six heures, en présence de dix membres, dont une en conférence web.

- Administratrices : Sylvie Chiasson, Geneviève Coulombe, Anne Desgeorges, Cynthia Pétrieux, Danièle Simard
- Déléguée du comité formation : Jacqueline Wassef
- Déléguée du comité visibilité : Nicole Pino
- Déléguée du comité communication de plaidoyer : Suzanne Dionne
- Invitée spéciale : Monik St-Pierre
- Coordonnatrice : Raphaëlle Petitjean

Après plusieurs activités ponctuées de discussions riches et passionnées, les personnes présentes ont retenu six valeurs qui faisaient l'unanimité. Le conseil d'administration a été chargé de les définir par une courte phrase.

Par la suite, les participantes ont partagé leur vision de la place de l'allaitement dans notre société dans 30 ans. Avec des détails propres à chacune, toutes ont décrit une société ne présentant que des environnements favorables à l'allaitement et aux jeunes enfants. La vision du MAQ dans 30 ans n'a pas été abordée, par manque de temps.

Déclaration de principes

Le MAQ a été créé dans l'esprit d'être un élément mobilisateur visant à répondre à un besoin de réseautage largement exprimé par les actrices du domaine de l'allaitement. L'idée était de mettre en place un lieu de concertation indépendant, ouvert à toutes. Dès les premières réunions, les personnes présentes ont exprimé leur désir de collaborer au sein d'une équipe qui partage une vision commune et rassembleuse de l'allaitement. Lors de leur première adhésion et du renouvèlement annuel, toutes membres, y compris les membres partenaires, déclarent appuyer la déclaration de principes du MAQ.

Proposé par le comité exécutif provisoire, le texte initial avait été adopté à l'unanimité le 27 novembre 2010, au moment de l'inscription des premières membres officielles. Il n'avait jamais été révisé, alors que la mission du MAQ s'est précisée en 2012. Sept ans après sa rédaction, suite aux commentaires de plusieurs nouvelles membres, le conseil d'administration a senti le besoin de réviser ces principes pour rendre le texte à la fois plus facile à lire et plus explicite, tout en s'appuyant sur les mêmes références.

Une proposition a été envoyée aux membres pour consultation, puis a été adoptée à l'unanimité par les membres en assemblée extraordinaire le 3 février 2018, avec effet immédiat.

Lettres patentes

La direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du Revenu du Canada a étudié les travaux réalisés à ce jour par le MAQ et les a déclarés conformes à la définition d'activités de bienfaisance. Toutefois, les fins (objets des lettres patentes) ont dû être modifiées pour se

conformer à la définition d'un organisme de bienfaisance, dont les critères sont très restrictifs. En particulier, aucune prise de position n'est acceptable, même si elle est adoptée par le gouvernement fédéral et appuyée par des données probantes. Le MAQ ne peut donc pas conserver dans ses lettres patentes la notion que l'allaitement contribue au développement optimal des jeunes enfants. Les changements demandés concernaient seulement les lettres patentes, soit le statut légal de l'organisme, et non la mission. Toutes les actions menées à ce jour par le MAQ s'inscrivent dans les nouveaux objets qui ont été adoptés par les membres le 3 février 2018, après une période de consultation.

- Promouvoir la santé des femmes et des familles en contribuant à rendre les environnements favorables à l'allaitement au Québec et en leur offrant de l'information et des outils sur les environnements favorables à l'allaitement afin de les éclairer, de les outiller et de renforcer leur autonomisation.
- Promouvoir l'éducation du public, des professionnelles de la santé et de toutes les personnes concernées en matière d'environnements favorables à l'allaitement en offrant des espaces de partages et en développant des outils à cette fin.
- À ces fins, recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions ; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds.
- En cas de dissolution ou liquidation de la personne morale, la totalité des biens restants sera dévolue à un ou des organismes de bienfaisance enregistrés conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et exerçant des activités analogues.

Assemblée extraordinaire

Pour ratifier les modifications des lettres patentes, les membres ont été convoquées à une assemblée extraordinaire le 3 février 2018, à Montréal, en ouverture de la conférence annuelle. Cette assemblée a été l'occasion

- de ratifier les modifications aux règlements généraux,
- d'adopter la nouvelle déclaration de principes,
- de nommer une auditrice comptable pour les états financiers au 31 mars 2018.

Malheureusement, pour des raisons techniques, la participation à distance n'a pu se faire. Malgré cela, 18 personnes étaient présentes, dont 16 membres individuelles ou représentantes d'un membre partenaire. Tous les documents ont été adoptés à l'unanimité. La question de l'utilisation d'un vocabulaire plus inclusif envers les personnes non binaire a été soulevée et a été confiée au conseil d'administration.

2. Gestion des membres

Membres individuelles

La refonte du site web du MAQ a été complétée avec l'ajout d'un module de gestion des membres individuelles. En une seule étape, les membres individuelles peuvent adhérer au MAQ,

mettre à jour les informations les concernant, payer leur cotisation annuelle et ajouter un don si désiré. Cette liste est synchronisée en temps réel avec celle pour l'envoi de courriel, ce qui simplifie grandement la gestion et limite le risque d'erreur. Le paiement de la cotisation se fait normalement par un compte PayPal ou par carte de crédit, mais celles qui le souhaitent peuvent payer par chèque ou par tout autre moyen qui convient aux deux parties.

Auparavant, les membres s'enregistraient en ligne à l'aide d'un formulaire Google. Cette liste était importée vers la base de données Access puis exportée vers la plateforme de courriel MailChimp. Aucune cotisation n'était perçue.

Le module n'a été lancé qu'en septembre, ce qui a entrainé un retard dans le renouvèlement annuel d'adhésion.

Membres partenaires

Les membres partenaires n'ont pas à renouveler leur adhésion sur une base annuelle. Les données les concernant changent peu d'une année à l'autre et leur adhésion est stable dans le temps. La gestion continue de se faire sur la base de données Access.

La base de données a été améliorée avec la création d'un formulaire automatique qui récapitule les renseignements du membre partenaire. Ce document sera envoyé au début de chaque exercice pour permettre aux organisations de vérifier si les données les concernant sont à jour. Auparavant, les membres partenaires étaient obligés de remplir tous les champs du formulaire à chaque mise à jour, incluant un changement de représentantes permanentes.

Tous les dossiers des membres partenaires ont été vérifiés, ce qui n'avait pas été fait depuis plusieurs années, par manque de ressource. Chaque nouvelle demande d'adhésion est étudiée, puis adoptée par résolution du conseil d'administration, sur recommandation de la responsable à la coordination. Au cours de l'exercice, le MAQ a reçu 12 demandes d'adhésion ; elles ont toutes été acceptées.

Activité de reconnaissance

Pour remercier les membres actives du MAQ, l'accès à la conférence annuelle leur est offert. Les membres individuelles ont eu une réduction de 10 $ sur le prix d'entrée. Chaque membre partenaire a pu bénéficier de deux entrées à prix réduit.

Membres présentes à la conférence		
	Total	Actives sur un comité ou administratrices
Membres individuelles	10	8
Envoyées par un membre partenaire	8	3
Total	***18***	***11***

Prix Micheline Beaudry

Pour mettre en valeur l'apport essentiel des bénévoles, le conseil d'administration a créé en 2016 le Prix Micheline Beaudry remis à chaque assemblée générale, accompagné d'une reconnaissance officielle délivrée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales et signé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le Prix Micheline Beaudry a été nommé ainsi en l'honneur de sa première récipiendaire. Les femmes ainsi honorées sont dispensées à vie de la cotisation au MAQ.

En moyenne, chaque membre des comités ou du conseil d'administration offre chaque année au MAQ près de 95 heures de son temps. En pratique, ce don de soi est variable d'une personne à l'autre : certaines personnes ont déjà donné plus de 600 heures en une année ! La contribution d'une membre peut aussi se distinguer par d'autres critères.

Pour sa deuxième édition, le conseil d'administration a choisi Sylvie Chiasson. Sylvie est membre du MAQ et du comité formation depuis octobre 2010 (première inscription officielle des membres). Elle a également fait partie du comité ponctuel qui a rédigé la version actuelle de la mission du MAQ.

{Photo : MAQ}

Sylvie a permis une prise de conscience collective sur la nécessité de faire progresser la pensée et sur l'importance des mots. Elle est à l'origine de la déconstruction de certaines expressions largement répandues en périnatalité pour amener à une prise de conscience sur les conséquences souvent inattendues et involontaires de leur usage. Ces expressions enrichissent grandement les propos du MAQ et se répandent petit à petit dans toute la société québécoise, pour un plus grand respect des femmes. Par exemple, l'expression « soutenir les femmes qui allaitent » est de plus en plus utilisée à la place de « soutenir l'allaitement ». En effet, ce sont les femmes — en tant qu'êtres humains non réduits à leur rôle de mère — qui doivent être soutenues, et non l'allaitement qui est un geste qui ne peut être séparé de la femme qui le pose. Son engagement bénévole se démarque par sa clairvoyance, sa constance, sa persévérance, sa discrétion. Elle partage son point de vue sans jamais l'imposer.

3. Gestion documentaire

Conservation des documents

L'organisation et la conservation des archives du MAQ se font en collaboration avec la responsable à la coordination. Le conseil d'administration utilise un compte Google Drive pour y déposer ses documents actifs et ainsi faciliter leur partage. Les archives électroniques sont conservées sur deux disques durs, dont l'un est confié à une administratrice. Les archives permanentes sont imprimées, pour ne pas risquer une obsolescence du support informatique ou du format des documents.

Un plan d'archivage et de conservation des documents a été réalisé. Il comprend le niveau de confidentialité de chaque type de document et leur disposition à la fin de la période active. Ce plan n'est pas adopté par le conseil d'administration afin de faciliter les mises à jour au fur et à mesure des besoins. Par contre, les règles de conservation et de confidentialité ainsi que les principes de gestion des documents sont encadrés par une politique adoptée par le conseil d'administration en janvier 2018.

À l'exception des activités des comités, toutes les archives du MAQ — depuis la première réunion en 2009 — ont été triées et complétées.

Mises à jour des règlements généraux

En plus de la protection de l'énoncé de mission et des modifications apportées aux buts de l'organisme, les règlements généraux ont été modifiés pour :

- Clarifier le calcul du quorum lors des assemblées des membres ;
- Ne pas pénaliser les membres qui adhèrent dans les trois derniers mois de l'exercice, tout en simplifiant la gestion ;
- Augmenter le bassin d'administratrices potentielles en rendant les représentantes des membres partenaires éligibles.

Conformément aux règlements généraux, ces modifications ont été présentées aux membres peu après leur adoption par le conseil d'administration. Elles ont été ratifiées par les membres lors de l'assemblée spéciale du 3 février 2018.

4. Cohérence de l'ensemble des actions

Liens avec les comités

La réalisation de la mission du MAQ est partagée entre les différents comités et le conseil d'administration. Le conseil d'administration à la responsabilité de la cohérence de l'ensemble des actions du MAQ, en plus de s'assurer qu'elles respectent la mission et les politiques de l'organisme. Il doit donner son accord pour les dépenses engagées par les comités lorsque celles-ci ne sont pas comprises dans le budget initial ni couvertes par un financement ciblé. Les contrats engageant le MAQ doivent également être approuvés par le conseil d'administration. Toutes les demandes de financement doivent être révisées et approuvées par le conseil d'administration afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'interférence entre les différents comités. Au besoin, un comité peut demander un avis au conseil d'administration ou son appui.

Le conseil d'administration s'est assuré de la cohérence des différents projets et actions menés grâce à des liens étroits avec chacun des comités. Ce lien a été facilité par une membre du comité formation qui siégeait au conseil d'administration et la présence de la coordonnatrice à toutes les réunions des autres comités. De plus, les quatre chargées de projet ont eu deux rencontres d'équipe pour favoriser l'entraide et le sentiment d'appartenance.

Assemblée générale annuelle

Chaque année, l'assemblée générale annuelle est un moment privilégié pour faire un bilan des travaux du MAQ et échanger sur les priorités futures. C'est aussi un des moyens utilisés par le conseil d'administration pour consulter ses membres sur différents sujets et contribuer à la cohésion de l'organisme.

Lors de l'assemblée du 29 avril 2017 à Trois-Rivières, 26 personnes étaient présentes. En plus des points habituels, les membres ont été consultées sur la pertinence de mettre en place une cotisation pour les membres. En clôture de l'assemblée, des vidéos de plaidoyer sur l'allaitement ont été visionnées et ont été commentées en groupe. Malheureusement, un problème d'accès internet a limité le nombre de capsules présentées.

Dofi *Les membres des comités étant réparties à travers la province, les occasions de se réunir physiquement sont rares, elles sont pourtant précieuses pour renforcer la cohésion des groupes. Chaque année, les évaluations des divers évènements montrent le plaisir que les membres ont de se retrouver ou de se découvrir, et le besoin d'échanges en petits groupes.*

5. Fonctionnement du conseil d'administration

Pour renforcer l'engagement des administratrices, mieux soutenir la coordonnatrice et alléger les réunions, le rôle des dirigeantes et la répartition des dossiers ont été repensés. Entre les séances du conseil, la coordonnatrice communique avec chaque responsable concernée pour avancer en équipe sur des points particuliers.

Un calendrier annuel des obligations a été mis en place pour mieux planifier les activités et anticiper les résolutions à prendre.

6. Assurance responsabilité civile

Par l'entremise du Centre québécois de services aux associations, le MAQ a souscrit à deux assurances de responsabilité civile. Tout organisme sans but lucratif doit considérer souscrire à une telle assurance afin de protéger la pérennité de l'organisme.

Assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants

L'assurance responsabilité civile des administratrices et des dirigeantes couvre les conséquences financières dues aux fautes, erreurs, omissions ou négligences commises par ces dernières et pour lesquelles elles peuvent être personnellement poursuivies.

Assurance responsabilité civile générale

L'assurance en responsabilité civile générale couvre les conséquences pécuniaires de la responsabilité de l'organisme en cas de dommages matériels ou blessures corporelles à d'autres personnes au cours de ses activités.

7. Coordonnées du MAQ

Téléphone

L'assurance d'un financement récurrent a permis de prendre un contrat pour un service de numéro unique. Un numéro sans frais, dédié au MAQ, est redirigé en fonction des besoins. Le numéro de téléphone est maintenant visible sur le site web, ce qui est particulièrement utile pour les médias. La coordonnatrice n'est plus obligée de donner son numéro personnel aux membres, aux fournisseurs et aux bailleurs de fonds. Les appels non pris sont dirigés vers la boite vocale du MAQ.

Case postale

Avec le paiement de la cotisation, la croissance du nombre de membres partenaires et la multiplication des fournisseurs, le courrier envoyé au MAQ a augmenté. Le siège social du MAQ est abrité par un de ses membres partenaires à Québec. Une personne vérifie le courrier de temps à autre et l'envoie au besoin à la coordonnatrice qui travaille depuis son domicile, dans la région de Montréal. Cela engendrait beaucoup de retard dans le traitement du courrier.

Sans déplacer le siège social du MAQ, une case postale permet au MAQ d'avoir une adresse postale proche du domicile de la coordonnatrice.

8. Banque de photo

Le comité visibilité a terminé le document pour l'analyse des photos et la liste des étiquettes à utiliser. Il a fait réviser le contrat d'autorisation de publications de photos par une avocate membre du MAQ. Ce contrat donne au MAQ l'autorisation au MAQ de modifier les photos et de les publier sur son site web et sur tous les documents qu'il souhaite. Il ne s'agit pas d'une cession du droit d'auteur.

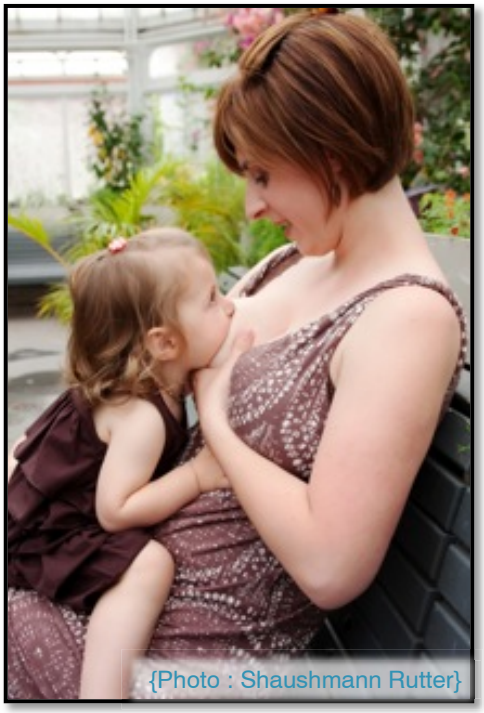
{Photo : Shaushmann Rutter}

D. Harmonisation des compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé

1. Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé

Le groupe stratégique a été formé en avril 2016 à la fermeture du Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec, pour en assurer le suivi. Ce n'est pas un comité du MAQ, mais il est soutenu par le comité formation. Il s'est rencontré à cinq reprises en cyberconférence au cours de la dernière année. Les membres présentes y ont poursuivi leur réflexion sur le mandat du groupe stratégique pour tenter de faire avancer le plan d'action élaboré au cours de ses deux premières rencontres en 2016 et 2017. Toujours avec un certain soutien pendant cette transition, le travail du groupe stratégique s'est organisé, notamment avec les trois sous-groupes formés lors de la rencontre de mars 2017 : (i) financement ; (ii) référentiel de compétences ; (iii) présentation et plaidoyer.

Financement

Le comité formation a travaillé avec le groupe stratégique pour déposer, en septembre 2017, une nouvelle demande de subvention aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) accompagnée de 12 lettres d'appui provenant de plusieurs ordres professionnels, individus et organisations concernés par le projet. La décision rendue par les IRSC en janvier dernier n'a toutefois pas été favorable au projet. Le comité et le groupe stratégique sont à explorer d'autres options de financement (fondations ou financements philanthropiques notamment) pour poursuivre et bonifier les travaux visant au rehaussement de la formation de base en allaitement des futures professionnelles de la santé.

Par ailleurs, le comité formation a fait la connaissance d'Emmanuelle Robert, une Belge très intéressée par les travaux du MAQ et du comité formation. Le comité a soutenu sa candidature dans deux concours de bourses postdoctorales. Une réponse est attendue en avril 2018 alors que la première s'est avérée négative.

Ces demandes de financement n'ont pas été faites au nom du MAQ ni du comité formation, mais avec leur appui.

Compétences en allaitement

Le sous-groupe « référentiel de compétences » a colligé ce qui se fait en allaitement dans sept programmes de formation : un en médecine, deux en nutrition, deux en sciences infirmières, un en chiropratique et un en pratique sagefemme. Cet exercice a mis en lumière une hétérogénéité quant aux programmes de formation, manuels utilisés, documents de référence

et matériels didactiques. Une partie du matériel est néanmoins commun, comme le guide *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans* et certains sites web (par exemple la Ligue La Leche, Nourri-Source). Cela rejoint ce qui avait déjà été démontré lors du sondage réalisé par le comité formation en 2011-2012 auprès de plusieurs programmes de la santé. Le groupe est en réflexion pour déterminer la façon optimale d'arriver à un rehaussement des compétences, sans prendre la direction de créer un nouveau référentiel de compétences qui ne s'avère pas l'option favorisée pour atteindre les objectifs fixés.

Présentation et plaidoyer

Le comité formation a travaillé avec le sous-groupe « présentation et plaidoyer » à la préparation d'un dépliant qui pourra servir à présenter les travaux menés jusqu'ici par le comité formation et repris par le groupe stratégique, tant dans leurs milieux respectifs que pour la recherche de financement et autres représentations. Plusieurs versions ont circulé puis ont été bonifiées avec l'aide technique d'une chargée de projet. La version adoptée est présentée en annexe de ce rapport. Le 26 mars 2018, ce dépliant a été envoyé aux ordres professionnels des sept professions visées par les travaux du groupe stratégique afin de partager les résultats de la demande aux IRSC. La lettre visait également à engager avec les divers ordres un début de réflexion sur l'intégration des compétences pour l'allaitement dans le référentiel de compétences ou d'activités professionnelles liées aux diverses professions.

2. Visite du centre hospitalier St. Mary

Le 11 octobre 2017, une partie du comité formation et quelques membres du groupe stratégique se sont déplacées à Montréal pour visiter un hôpital universitaire désigné *Ami des bébés* (de l'Initiative des amis des bébés – IAB), à savoir le centre hospitalier St. Mary. Cet établissement a été certifié IAB à deux reprises (2011 et 2017). S'y produisent 3 800 naissances par année, soit 28 % de celles dans la ville de Montréal. La visite fut très productive et toutes considèrent qu'il serait utile de l'offrir à toutes les membres du groupe stratégique afin d'aider à mieux comprendre les exigences de la pratique professionnelle en maternité pour mieux soutenir les femmes et leur famille. Les témoignages de l'équipe des porteurs du dossier IAB quant aux besoins de formation détectés chez les professionnelles de la santé sont en effet venus renforcer les préoccupations qui guident le travail du comité formation.

3. Préparation de deux publications scientifiques

Au cours de cette année, le comité formation a poursuivi la préparation des deux publications scientifiques amorcées l'an dernier. Une première explore les barrières et facilitants perçus pour rehausser la formation dans les programmes en santé. Elle s'appuie notamment sur les données recueillies au début de 2016 par le biais de groupes de discussion focalisés auprès de professeures et d'étudiantes des programmes de formation en santé dans trois universités québécoises (Québec, Montréal, Sherbrooke) et à l'Université d'Ottawa. Il s'agissait de mieux appréhender les défis liés à l'intégration de changements dans ces programmes. Cette première identification des barrières et facteurs facilitants a permis d'approfondir la réflexion sur le sujet pendant le colloque. Les résultats aideront à influencer adéquatement la mise à l'agenda des changements souhaités pour rehausser la

formation en allaitement. Soumis à la revue *Maternal & Child Nutrition* le 12 décembre 2017, ce premier article, dont la portée a été considérée comme trop locale, a été refusé par l'éditeur le 17 janvier 2018. L'article a ensuite été soumis à *Journal of Interprofessional Education and Practice* le 13 février 2018. Il y a aussi été refusé, l'éditeur jugeant que son contenu n'était pas suffisamment proche des objectifs de la revue. Les auteures essaient donc de cibler une autre revue scientifique pour le présenter.

Une deuxième publication en préparation porte sur le processus de mise au programme des changements souhaités dans les programmes de formation et repose sur l'ensemble des travaux menés par le comité formation depuis ses débuts. Le tout s'insère dans le plus grand projet de recherche-action proposé aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Cela marque aussi le début d'une collaboration entre le comité formation et l'Université d'Ottawa.

4. Participation au projet de recherche sur les objectifs minimaux de formation des futures professionnelles en matière d'allaitement

Le comité formation a poursuivi son soutien à l'étude menée par Myrtha Traoré qui a obtenu sa maitrise en nutrition en juin 2017, sous la supervision de Pre Isabelle Gaboury (Université de Sherbrooke) et Pr Malek Batal (Université de Montréal). Ce projet visait l'obtention d'un consensus d'expertes sur des objectifs transversaux et minimaux en allaitement à atteindre pour la formation initiale des professionnelles de la santé. Une publication issue de ce projet est en cours de rédaction.

5. Représentations

Participation au Symposium national 2017 sur l'Initiative des amis des bébés (IAB) *à Moncton, NB*

Le comité formation et le groupe stratégique, représentés par Isabelle Michaud-Létourneau et Chantal Doucet, ont participé au *Symposium national 2017 sur l'Initiative des amis des bébés* (IAB), tenu les 21-22 septembre 2017 à Moncton, NB. Leur présentation, qui relatait l'expérience du comité formation et du groupe stratégique, a été très bien reçue.

Participation au séminaire régional Creating Breastfeeding-Friendly Health Systems in the ASEAN Region and Beyond *à Da Nang, Vietnam*

Le comité formation a été représenté par Isabelle Michaud-Létourneau lors d'un séminaire régional organisé du 6 au 8 mars 2018 par Alive & Thrive et UNICEF en Asie du Sud-est. Isabelle y a présenté les résultats finaux du travail qu'elle avait réalisé, avec la collaboration de David Pelletier (Cornell University) et Marion Gayard, pour évaluer le progrès de neuf pays en vue de transformer le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* en mesures nationales. Cette participation a permis la création de liens avec divers professionnels de la santé présents et provenant de dix pays. Les échanges ont permis de faire ressortir l'importance et l'innovation au Canada d'avoir un groupe stratégique comprenant sept professions de la santé afin de se pencher sur le besoin de rehausser les compétences en allaitement.

E. Projection du film Tigers

Les membres du comité communication de plaidoyer ont poursuivi les démarches pour organiser une projection du film Tigers au Québec. Face aux difficultés à obtenir les sous-titres en français, une projection en anglais à Montréal a été envisagée. Entretemps, la distribution des droits de diffusion a été suspendue. À cause du flou juridique et des difficultés techniques, ce projet a été laissé de côté, afin de mettre le temps et l'énergie des bénévoles sur d'autres moyens de faire connaitre et appliquer le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.*

F. Protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*

1. Contexte

Rendre les environnements favorables à l'allaitement, c'est aussi limiter la pression des fabricants et distributeurs de préparations commerciales pour nourrissons (PCN). Ces compagnies privées investissent des sommes considérables pour toucher les parents : dépliants, salon de maternité, sites web, réseaux sociaux, etc. Ces publicités et messages désinforment les parents et influencent leurs décisions concernant la nutrition de leur enfant. C'est pourquoi, en 1981, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code). Des résolutions ont ensuite été prises pour éclaircir, compléter et actualiser ce Code.

Le Canada a voté en faveur de l'adoption de ce Code, mais aucune loi ne vient appuyer sa mise en œuvre. Le ministère de la Santé et des Services sociaux fait la promotion du Code dans ses établissements, c'est d'ailleurs une des conditions à respecter pour devenir Ami des bébés. Par contre, son champ d'action est limité à son réseau.

De nombreuses entreprises sont involontairement complices de la banalisation des biberons, des sucettes d'amusement et des PCN, par méconnaissance du Code et des enjeux de protection de l'allaitement qui y sont associés.

2. Projet

L'objectif est de créer un outil qui facilite la compréhension et l'application du Code pour protéger l'allaitement, et ce, dans différents contextes. Il sera composé de fiches adaptées à un milieu visé, en ne conservant que les informations pertinentes du Code et en citant des exemples concrets et ciblés.

3. Réalisation

Une chargée de projet a été embauchée pour formaliser le projet et rédiger une demande de financement. Elle a travaillé en équipe avec la coordonnatrice et sous sa supervision. Le lien avec le conseil d'administration a été assuré par la coordonnatrice. Le comité communication de plaidoyer a défini le contenu des fiches et les cibles prioritaires. Le conseil d'administration a approuvé la demande de financement.

G. Trousse pour mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde

1. Contexte

{Photo : Riopatuca, Shutterstock}

L'allaitement a un effet protecteur contre les maladies et les infections. Or, l'entrée au service de garde est une période où les nourrissons sont particulièrement exposés, alors que leur propre système immunitaire est encore peu développé. De plus, les services de garde ont un rôle déterminant à jouer dans le soutien des femmes qui choisissent de poursuivre l'allaitement, et donc dans l'augmentation des taux d'allaitement à un an et au-delà.

Certains mythes persistent auprès du personnel de service de garde : peur d'être infecté en manipulant le lait maternel, difficultés de réconforter un poupon qui ne prend ni biberon ni tétine d'amusement, mauvaises connaissances sur les risques du non-allaitement, etc.

2. Projet

Créer un ensemble de documents ciblant chaque partie pour faciliter la poursuite de l'allaitement après l'entrée au service de garde et pour faire de ceux-ci un environnement favorable à l'allaitement.

- Pour les responsables des services de garde : comment aborder le sujet avec les familles dès l'inscription, comment et pourquoi appliquer le Code de commercialisation des substituts du lait maternel, comment le service de garde peut soutenir les femmes qui allaitement, etc.
- Pour le personnel : comment manipuler le lait, comment accueillir les femmes qui allaitent, mise en garde sur l'utilisation du biberon, etc.
- Pour les parents : quels sont les avantages de poursuivre l'allaitement, pourquoi il n'est pas nécessaire de modifier son allaitement en prévision de l'entrée du nourrisson au service de garde, comment obtenir du soutien, etc.
- Pour les bénévoles en allaitement : quand et comment aborder le sujet, comment soutenir les femmes qui choisissent de poursuivre l'allaitement après l'entrée au service de garde de leur enfant, quelles sont les questions fréquentent que posent les femmes sur ce sujet, comment approcher les responsables des services de garde pour en faire un environnement favorable à l'allaitement, etc.

3. Réalisation

Une chargée de projet a été embauchée pour faire une enquête terrain et rédiger les documents. Elle a travaillé en équipe avec la coordonnatrice et sous sa supervision. Le lien avec le conseil d'administration a été assuré par la coordonnatrice. Le comité communication de plaidoyer a défini le contenu de chaque outil et a révisé les textes. Isabelle Jonhson, de Nourri-Source Montréal, a accepté de partager le dépliant qu'elle avait fait et a commenté les textes du MAQ.

À l'exception du document pour les bénévoles, les textes ont été finalisés. Il reste à faire la mise en page, l'impression des outils et la promotion de la trousse.

{Photo : Thomas Beauchamp}

{Photo : Angie Durand}

VI. Priorités 2018-2019

A. Représentation et réseautage

1. Accroitre la visibilité du MAQ

Pour l'exercice 2018-2019, l'accent sera mis sur la représentation du MAQ auprès de groupes ciblés, et ce, à travers la tenue de kiosques et des conférences sur les environnements favorables.

Un outil de présentation du MAQ sera créé et imprimé pour remplacer la carte postale conçue par le comité visibilité en 2012.

2. Organiser une rencontre avec la répondante ministérielle en allaitement

Durant les dernières années, les contacts avec la répondante ministérielle en allaitement se sont faits uniquement par téléphone et par courriel. Pour faciliter la communication et renforcer la collaboration entre le MAQ et le ministère de la Santé et des Services sociaux, une rencontre avec la coordonnatrice et des administratrices sera organisée.

3. Augmenter le réseautage du MAQ

En plus de maintenir les liens déjà en place, le MAQ poursuivra les démarches en vue de devenir membre de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. D'autres possibilités de réseautage seront étudiées au fur et à mesure qu'elles se présenteront.

B. Diffusion d'information

Les moyens actuels de diffusion de l'information seront maintenus. De plus, un communiqué de presse sera publié via la société de diffusion de communiqués Groupe CNW. Le sujet sera choisi en fonction de l'actualité ou des réalisations du MAQ.

C. Consolidation de l'organisme

1. Compléter les fondements du MAQ

Avec le concours des personnes présentes lors de l'exercice de réflexion du 24 mars 2018, le conseil d'administration rédigera une courte définition de chacune des valeurs qui ont été retenues, à l'issue de cette journée, pour mieux définir les fondements de l'organisme.

L'exercice de vision de l'organisme sera complété avec les membres à la fin de l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration organisera une journée de réflexion sur la position féministe à laquelle toutes les membres du MAQ seront conviées.

2. Prendre position

Le conseil d'administration préparera une recommandation concernant l'usage d'un vocabulaire inclusif envers les personnes non binaires dans ses communications et ses publications. Elle sera soumise aux membres lors de l'assemblée générale annuelle de 2019.

Un comité sera créé pour rédiger une proposition de position sur l'échange informel de lait humain. La position officielle sera adoptée par le conseil d'administration.

3. Accroitre le nombre de membres partenaires

Un comité sera créé pour réaliser une trousse de présentation du MAQ dans le but de recruter des membres partenaires. Par la suite, le MAQ prendra contact avec différentes organisations qui peuvent influer sur les environnements de l'allaitement pour leur proposer de devenir membre partenaire.

4. Assurer la cohérence de l'ensemble des actions du MAQ

Dans la mesure du possible, la coordonnatrice ou une administratrice assistera aux réunions des différents comités.

Chaque demande de financement pour des projets précis comportera un nombre d'heures alloué à la coordonnatrice pour lui permettre de travailler en équipe avec la chargée de projet et d'assurer sa supervision, à l'exception du projet du comité formation dont le lien est fait par une administratrice.

Défi *Le financement récurrent n'est actuellement pas suffisant pour assurer pleinement l'administration du MAQ. Dans un esprit de collaboration, la coordonnatrice doit suivre les travaux des comités et faire le lien avec le conseil d'administration. Pour permettre un minimum de travail en équipe, la coordonnatrice doit consacrer 20 % des heures de la chargée de projet au comité concerné.*

D. Harmonisation des compétences minimales en allaitement des professionnelles de la santé

Les travaux du comité formation du MAQ visent toujours à améliorer le soutien aux femmes qui allaitent en rehaussant les compétences des futures professionnelles de la santé au Québec. Depuis la formation du groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé, le travail du comité vise particulièrement à soutenir ce groupe de travail, ces personnes étant elles-mêmes positionnées dans les institutions ou établissements où doivent s'instaurer des changements de curriculums. Ainsi, en collaboration avec des actrices clés dans les milieux de l'éducation et de la santé, le comité formation aspire à voir intégrer dans les plans stratégiques des unités académiques ou départements concernés la prise en compte des orientations/recommandations en matière de formation initiale en allaitement au moment de la révision de leur curriculum, voire à effectuer ces changements dans leur curriculum s'il est en cours de révision. Le tout vise à atteindre dès que possible des changements dans les curriculums pour améliorer les compétences en allaitement des médecins, infirmières, pharmaciennes, sagefemmes, nutritionnistes, dentistes et chiropraticiennes dans la province de Québec. Ces efforts pourraient même déborder les frontières de la province puisque des représentantes de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick y participent.

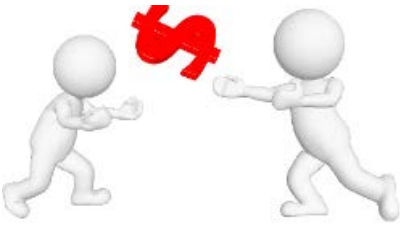

L'appui fourni par le comité formation pourra comprendre l'aide à la préparation de demandes de subventions, la participation aux projets de recherche-action qui y seront associés, et ce, en étant toujours guidé par la mission du MAQ, par l'esprit de l'*Initiative des amis des bébés* (IAB) et par l'approche de l'impact collectif qui est proposée pour fournir un cadre d'action pour une transformation.

En priorité pour 2018-2019, le comité continuera sa recherche de financement afin de pouvoir appuyer adéquatement le groupe stratégique dans son travail auprès des établissements de formation. Il cherchera aussi à renforcer ses liens avec les ordres professionnels des sept professions représentées dans le groupe stratégique.

E. Protéger l'allaitement en s'appuyant sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*

L'objectif est de créer un outil qui facilite la compréhension et l'application du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* (le Code) pour protéger l'allaitement, et ce, dans différents contextes. Il sera composé de fiches adaptées à un milieu visé, en ne conservant que les informations pertinentes du Code et en citant des exemples concrets et ciblés.

Une demande de financement discrétionnaire sera déposée auprès de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique. Il servira à l'embauche d'une chargée de projet et à couvrir les frais pour mener à bien les différentes étapes :

- Enquête terrain et formation sur le Code,
- Rédaction des fiches,
- Validation des outils,
- Adoption,
- Impression et mise en ligne des fiches,
- Promotion.

F. Trousse pour mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde

L'objectif ultime de ce projet est de faciliter la poursuite de l'allaitement après l'entrée de l'enfant au service de garde. Il s'agit alors de faire de ces milieux des environnements favorables à l'allaitement.

Ce projet a été réalisé en partie durant l'hiver 2018. Pour terminer l'outil, il reste à rédiger le feuillet pour les bénévoles et à faire la mise en page de l'ensemble de la trousse. Par la suite, il faudra assurer la diffusion et la promotion de cette trousse.

Une demande de financement discrétionnaire sera déposée auprès de la ministre de la Famille. Il servira à soutenir la recherche d'un financement plus conséquent auprès d'une fondation.

Défi *Actuellement, il est plus facile d'obtenir un financement ponctuel pour un projet précis que pour le financement de base à la mission. Cependant, chercher du financement prend du temps et cela ne doit pas se faire au détriment de la gestion courante de l'organisme.*

{Photo : Jessica Crossan}

VII. RAPPORT FINANCIER

A. Faits saillants

Deux changements importants font de cet exercice un tournant majeur dans la gestion financière du MAQ :

- Mise en place d'une cotisation annuelle pour les membres individuelles et les membres partenaires ;
- Obtention d'un financement récurrent pour un soutien à la mission grâce au *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC) — *volet provincial* du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Cet apport financier récurrent a permis de stabiliser la permanence, même si seulement une fraction des besoins sont couverts. En effet, il permet de rémunérer une moyenne de 20 heures par semaine, alors que les besoins du MAQ sont estimés à trois équivalents temps complet.

Dofi *Le MAQ était prêt pour l'obtention du financement à la mission. Malgré la réception des fonds en janvier, le conseil d'administration a utilisé la totalité du budget pour des projets déjà en cours ou en attente.*

Par ailleurs, le MAQ a entamé les démarches pour être remboursé de la moitié des taxes sur les ventes payées depuis son incorporation. Le MAQ est admissible à ce programme, car son financement provient de fonds publics à plus de 40 %. Ainsi, 1 600 $ de remboursements sont attendus pour les dépenses entre avril 2014 et mars 2018.

B. Sources de financement

1. Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

Une demande de financement a été déposée pour l'exercice 2018-2019. Le montant correspond aux besoins réels du MAQ, tant pour rémunérer la permanence que pour assurer les frais de locaux et les frais administratifs.

Dofi *Pour l'exercice 2017-2018, la totalité de la subvention annuelle a été utilisée en seulement cinq mois. Toutefois, le conseil d'administration a fait preuve de prudence et les dépenses engagées sont à la mesure du financement minimal attendu pour 2018-2019. Cependant, une augmentation rapide et conséquente du PSOC sera nécessaire pour soutenir adéquatement les comités de projet et permettre au MAQ d'avoir la croissance nécessaire à une diffusion optimale des outils permettant de rendre les environnements plus favorables à l'allaitement.*

2. Financement discrétionnaire

La demande de financement auprès de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique déposée en janvier 2017 a été accordée pour l'exercice 2017-2018. Ce faisant, le MAQ n'a pas pu déposer de nouvelle demande au cours de l'exercice. Une demande a été préparée pour l'exercice 2018-2019.

Le financement de 2 000 $ ainsi obtenu a permis au comité visibilité de réviser et d'imprimer les outils de promotion du MAQ et des environnements favorables à l'allaitement.

3. Cotisation annuelle et dons

La mise en place d'une cotisation pour les membres a permis de récolter près de 2 500 $. Lors du paiement, les membres ont la possibilité d'ajouter un don à leur cotisation. Cette fonctionnalité a engendré 320 $ de revenus supplémentaire.

4. Enregistrement en tant qu'organisme de bienfaisance

Le conseil d'administration a poursuivi les démarches nécessaires à son enregistrement en tant qu'organisme de bienfaisance. Les nouveaux objets de la charte ont été ratifiés par les membres lors de l'assemblée extraordinaire de février 2018 et la demande de lettres patentes supplémentaires a été envoyée en mars 2018. Cette reconnaissance, qui permettra au MAQ de remettre des reçus officiels de dons aux fins d'impôts et de faire des demandes de financement auprès de fondations, devrait aboutir au cours de l'exercice 2018-2019.

C. Gestion financière

1. Tenue des comptes

Le conseil d'administration a adopté un budget en début d'exercice qui a été déposé lors de l'assemblée générale annuelle. Par la suite, ce budget a été révisé en fonction des besoins et des ressources disponibles.

La comptabilité courante est assurée par la coordonnatrice. La responsable aux finances approuve les factures et vérifie régulièrement les comptes bancaires. L'état provisoire des résultats est présenté au conseil d'administration tous les trois mois.

Le conseil d'administration adopte les états financiers qui sont présentés aux membres lors de l'assemblée générale annuelle. Pour se conformer aux exigences du PSOC, la comptabilité a été examinée par une comptable agréée, qui a établi les états financiers. Cette examinatrice comptable a été désignée par les membres lors de l'assemblée extraordinaire de 3 février 2018.

Le compte bancaire du MAQ est domicilié à la Caisse Desjardins du Cœur de l'ile à Montréal. Un compte PayPal de type professionnel est aussi utilisé, autant pour recevoir les paiements (cotisation, dons et inscriptions à la conférence) que pour le paiement de certains frais.

2. Fonds affectés

Au 31 mars 2018, le conseil d'administration a procédé à l'ajustement des fonds affectés.

- Le solde du financement obtenu pour le site web servira à payer les frais courants pour 2018-2019, comme prévu. Le fond n'a plus lieu d'être affecté.
- Les mises à jour des outils de la bibliothèque virtuelle seront faites par la coordonnatrice parmi ses autres tâches. Le fonds n'a plus lieu d'être affecté.
- Le solde du financement du comité formation sera consacré à l'impression de son dépliant. Il sera dépensé en 2018-2019, mais le fonds reste affecté pour montrer qu'il ne sera utilisé à aucune autre fin.
- Le solde du financement obtenu pour la réimpression des outils est réservé à la conception et l'impression des cartes postales du MAQ, ou autre outil équivalent qui sera développé pour présenter le MAQ, après déduction du montant prévu pour les frais d'expédition des outils qui entreront dans les dépenses courantes.

		Biblio virtuelle	Comité formation	Site web	Outils promo
Affecté pour	2017-2018	1 500 $	1 555 $	1 190 $	
Utilisé en	2017-2018	0 $	1 339 $	1 031 $	
Solde au	31-03-18	1 500 $	216 $	159 $	
Affecté pour	2017-2018	0 $	215 $	0 $	560 $

{Photo : Phanie Alamy Stock

D. Résultats 2017-2018

1. État des résultats au 31 mars 2017

Rapport de mission d'examen

Aux administrateurs de
Mouvement allaitement du Québec

J'ai procédé à l'examen du bilan de Mouvement allaitement du Québec au 31 mars 2018, ainsi que des états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Mon examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui m'ont été fournies par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Edith Belanger, CPA CGA

Édith Bélanger,CPA CGA

Le 18 avril 2018

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
BILAN
AU 31 MARS 2018
(non-audité)

ACTIF	2018	2017
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	11 142 $	10 769 $
Débiteurs	130	-
Frais payés d'avance	476	-
	11 748 $	10 769 $
PASSIF ET ACTIFS NETS		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	4 715 $	1 244 $
ACTIFS NETS	7 033	9 525
	11 748 $	10 769 $

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Geneviève Coulombe
Administrateur

D. Simard
Administrateur

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
AU 31 MARS 2018
(non-audité)

	Affectés	Non affectés	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT	4 245 $	5 280 $	9 525 $	12 649 $
EXCÉDENT (DÉFICIT)DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	(2 492)	(2 492)	(3 124)
AFFECTATION DE L'EXERCICE	(3 470)	3 470	-	
SOLDE À LA FIN	775 $	6 258 $	7 033 $	9 525 $

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018
(non-audité)

	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(2 492) $
Variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement (note 3)	2 865
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	373
ENCAISSE AU DÉBUT	10 769
ENCAISSE À LA FIN	11 142 $

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018
(non-audité)

	2018	2017
PRODUITS		
Financements ponctuels	2 000 $	6 000 $
Subventions	31 000	-
Dons	320	860
Revenus de conférence	463	310
Revenus divers	2 515	2 280
	36 298	9 450
CHARGES		
Frais de promotion et de représentation	610 $	190
Projets et comités	3 093	7 165
Frais de réunions	2 525	384
Frais de déplacement	27	-
Frais de bureau	803	25
Honoraires contractuels	30 800	4 675
Honoraires professionnels	500	-
Assurances et taxes	199	34
Frais bancaires	231	100
	38 789	12 573
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 492) $	(3 123) $

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2018
(non-audité)

Note 1 DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Le Mouvement allaitement du Québec a été constitué le 12 novembre 2013 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Le MAQ est un organisme communautaire qui veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

Note 2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les activités ont lieu.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2018
(non-audité)

Note 3 FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2018
Débiteurs	130 $
Frais payés d'avance	476
Créditeurs	3 471
	4 077 $

Note 4 ACTIFS NETS AFFECTÉS

Les fonds précédemment affectés pour le comité de formation et pour la refonte du site web ont été réduits du montant correspondant aux dépenses engagées au cours de l'exercice. Le fonds affectés à la mise à jour de la bibliothèque virtuelle a été revu selon les besoins estimés pour les exercices à venir.

Conformément à la résolution adoptée le 4 avril 2018 par le conseil d'administration, les actifs nets affectés ont été diminués de 3 470 $. Les fonds affectés sont :

- 215 $ pour le comité formation;
- 560 $ pour les outils promotionnels.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Note 5 INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

2. Résultats par projets

Seuls les projets ayant bénéficié d'un financement ciblé sont détaillés.

Conférence annuelle

PRODUITS	$
Inscriptions et achats de boites à lunch	463
	463

CHARGES	$
Frais divers	754
Honoraires conférencières	1 400
Honoraires chargée de projet	1 350
	3 504
Excédent (déficit) des produits sur les charges	**(3 041) $**

Révision et impression des outils de promotion (comité visibilité)

PRODUITS	$
Financement ponctuel	2 000
	2 000

CHARGES	$
Honoraires chargée de projet	750
Frais d'impression	533
	1 283
Excédent (déficit) des produits sur les charges	**717 $**

Comité formation

CHARGES	$
Photos pour le dépliant	39
Honoraires pour le soutien du comité	4 550
Honoraires pour la réalisation du dépliant	650
	5 239

FONDS DISPONIBLES	$
Affectés au début	1 555
Fonds supplémentaires	3 900
Disponible à la fin	**216 $**

Refonte du site web (comité visibilité)

CHARGES	$
Honoraires chargée de projet	513
Honoraires programmeuse	362
Frais annuels	156
	1 031

FONDS DISPONIBLES	$
Affectés au début	1 190
Disponible à la fin	**159 $**

{Photo : MAQ}

{Conférence du 3 février 2018}

E. Budget 2018-2019

Pour l'exercice 2018-2019, la priorité est mise sur le rayonnement du MAQ, c'est-à-dire sur la promotion et la représentation.

Les produits qui sont pris en compte sont ceux qui peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et dont la réception est raisonnablement assurée.

	Budget 2018-2019	***Résultats 2017-2018***
PRODUITS	$	$
Financements récurent (PSOC)	31 310	31 000
Financements ponctuels	0	2 000
Dons	0	320
Cotisations des membres	2 800	2 515
Remboursement des taxes de vente	1 600	0
Revenus conférence annuelle	0	463
	35 710	**36 298**

CHARGES	$	$
Projets des comités	775	3 094
Frais de promotion et de représentation	2 505	610
Renforcement de capacités	500	80
Frais de réunions	705	2 444
Frais de déplacement	0	27
Frais de bureau	755	804
Honoraires contractuels	29 290	30 800
Honoraires professionnels	540	500
Assurance et taxes	400	199
Frais divers	230	232
	35 700	**38 790**

Excédent (déficit) des produits sur les charges	**10 $**	**(2 492) $**

{Photo : Louise M. de Passillé}

VIII. REMERCIEMENTS

Merci à **Nathalie Lévesque**, répondante en allaitement et coordonnatrice de l'implantation de l'*Initiative des amis des bébés* (IAB) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec, pour sa disponibilité et ses conseils sur certains projets du MAQ. À plusieurs reprises, elle a relayé des demandes du MAQ aux répondantes régionales en allaitement.

Merci au **ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec** pour le financement accordé en 2017-2018 par la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique pour la révision et l'impression des outils de promotion, ainsi que pour tous les financements ponctuels accordés depuis 2010. Ces contributions sont précieuses.

Merci aux personnes qui ont donné de leur temps pour prendre part aux activités du groupe stratégique : **Ann Payne**, responsable de la formation pratique en nutrition, Université Laval ; **Bénédicte Fontaine-Bisson**, professeure en nutrition, Université d'Ottawa ; **Céline Huot**, professeure en pédiatrie, Université de Montréal ; **Chantal Doucet**, professeure en chiropractie, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Claudine Jouny**, enseignante en soins infirmiers, Cégep du Vieux-Montréal ; **Danica Brousseau**, professeure et directrice du comité de programme de premier cycle en chiropratique, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Danièle Simard**, professeure en chiropratique, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Ema Ferreira**, vice-doyenne aux études de 1er cycle et professeure en pharmacie, Université de Montréal ; **Félix Girard**, professeur en pharmacie, Université de Montréal ; **Isabelle Michaud-Létourneau**, professeure associée, département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal ; **Julie Robitaille**, professeure et directrice du programme de premier cycle en nutrition, Université Laval ; **Lucie Hamelin**, professeure et directrice du programme de sagefemmes, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Marie Lacombe**, professeure en soins infirmiers, Université du Québec à Rimouski ; **Marjolaine Héon**, professeure en soins infirmiers, Université de Montréal ; **Meggie-Anne Roy**, professeure en médecine, Université de Sherbrooke ; **Mélanie Giard**, enseignante en soins infirmiers, Cégep du Vieux-Montréal ; **Peggy Bedon**, Ordre des sagefemmes du Québec ; **Raymonde Gagnon**, professeure au programme de sagefemmes, Université du Québec à Trois-Rivières ; **Roseline Galipeau**, professeure en soins infirmiers, Université du Québec en Outaouais ; **Sergiu Vlad**, étudiant en médecine, Université de Sherbrooke ; **Sonia Blaney**, professeure en nutrition, Université de Moncton.

Merci aux ordres professionnels, individus et organisations qui ont appuyé la demande de subvention déposée en septembre 2017 aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) par le comité formation et le groupe stratégique : **Bertrand Bolduc**, président, Ordre des pharmaciens du Québec ; **David L. Pelletier**, Professor of Nutrition Policy, Division of Nutritional Sciences, Cornell University; President, The Society for Implementation Science in Nutrition; **Jean-François Henry**, président, Ordre des chiropraticiens du Québec ; **Louise Dumas**, professeure-chercheuse honoraire, Université du Québec en Outaouais ; chercheuse honoraire invitée, Département de la santé des femmes et des enfants, Karolinska Institutet, Suède ; professeure-chercheuse associée, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick ; évaluatrice principale, Initiative des Amis des Bébés, OMS/UNICEF, Comité canadien pour l'allaitement ; représentante du Comité canadien pour

l'allaitement au réseau OMS/UNICEF IHAB international — comité de liaison externe ; **Marie-Eve St-Laurent**, présidente, Ordre des Sages-Femmes du Québec ; **Martin Osmond**, Chief Executive Officer and Scientific Director, Children's Hospital of Eastern Ontario Research Institute; Vice President — Research, Children's Hospital of Eastern Ontario; **Nathalie Carrier**, doyenne, Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, Université de Moncton ; **Paul Grand'Maison**, directeur Bureau des relations internationales, Faculté de médecine et des sciences de la santé, Université de Sherbrooke ; directeur adjoint, Centre Collaborateur OMS/PAHO ; **Paule Lebel**, professeure agrégée, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence, Faculté de médecine, Université de Montréal ; **Renée Delaquis**, doyenne par intérim, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal ; **Susan M Tosh**, Associate Dean Faculty of Health Sciences and Director, School of Nutrition Sciences, University of Ottawa.

Merci à **Isabelle Gaboury**, professeure-chercheuse à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke pour son soutien au comité formation au cours des dernières années. Son expertise en changement organisationnel et collaboration interorganisationelle et interprofessionnelle est d'un précieux recours.

Merci à **Marie-France Brizard**, directrice adjointe du Continuum naissance et petite enfance, programme jeunesse au CIUSSS de l'Ouest de l'Île de Montréal, de même qu'à son équipe, pour la chaleureuse réception des membres du comité formation et du groupe stratégique le 11 octobre 2017 et le généreux partage de leur expérience d'agrément du centre hospitalier St. Mary.

Merci à **Isabelle Johnson**, marraine d'allaitement de Nourri-Source Montréal, pour ses commentaires sur les documents de la trousse pour mieux accueillir les bébés allaités dans les services de garde.

Merci à **Mamie-Lait**, organisme communautaire en allaitement, membre partenaire du MAQ, qui héberge sans contrepartie le siège social du MAQ.

Merci au **Centre Ressources Naissance,** à sa directrice générale Marthe Tétreault et à sa représentante permanente Élaine Frechette de nous avoir accueillies dans leurs locaux pour l'assemblée générale annuelle d'avril 2017.

Merci à la **Fédération Nourri-Source**, à **MAM autour de la maternité**, à **Nourri-Source Montérégie** et au **Regroupement Naissance Renaissance** pour avoir permis à leur travailleuse de contribuer au MAQ.

Merci à **Julie Lauzière**, **Isabelle Michaud-Létourneau**, **Marylie Roger** et **Raphaëlle Petitjean** pour l'organisation de leur comité et le leadeurship qu'elles ont démontré.

Un merci particulier **aux membres du MAQ qui ont répondu à l'appel de don volontaire.** Chaque dollar ainsi récolté a servi pour l'administration du MAQ.

Merci à **toutes les photographes** qui partagent généreusement leurs clichés et merci **aux femmes et aux familles** qui acceptent de partager ces moments d'intimité avec le public. Grâce à vous, les documents et le site web du MAQ sont plus vivants.

Merci à **toutes les bénévoles** qui participent aux travaux des comités et à celles qui offrent une contribution ponctuelle. Vous êtes inspirantes et vous nous insufflez l'énergie nécessaire pour continuer d'avancer.

Merci à **toutes les femmes et tous les hommes** du Québec qui œuvrent à remettre la femme au cœur de l'allaitement, et l'allaitement maternel au cœur de la société.

{Photo : Véronique Gagnon}

{Photo : Cécile Fortin}

IX. ANNEXES

A. Déclaration de principes du MAQ

Texte ratifié par les membres du MAQ lors de l'assemblée extraordinaire du 3 février 2018

En devenant membre du MAQ, je déclare que j'adhère aux principes suivants :

a) **Je considère que l'allaitement maternel est un droit universel de toutes les femmes, et je m'engage à protéger, soutenir et promouvoir ce droit dans le respect de toutes les femmes et de toutes les familles.**

Le droit d'allaiter est protégé par la *Charte canadienne des droits et libertés* et par la *Charte des droits et libertés* de la personne du Québec. Il s'inscrit dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bienêtre des femmes, des familles et de la société.

b) **J'appuie la *Déclaration Innocenti 2005 sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant* et j'agirai de façon à faciliter l'atteinte de ses cibles opérationnelles.**

Cette déclaration est un appel à l'action dont l'objectif est de créer un environnement permettant aux femmes, aux familles et aux autres personnes qui s'occupent des enfants de choisir en pleine connaissance de cause une alimentation optimale. Cette alimentation optimale est définie comme un allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de six mois, suivi par l'introduction d'une alimentation complémentaire appropriée en parallèle avec la continuation de l'allaitement au sein jusqu'à l'âge de deux ans ou au-delà.

c) **Je reconnais l'importance du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et des résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé qui s'y rapportent ; je participerai à les faire connaitre et à soutenir leur mise en application.**

Le but de ce code est de contribuer à procurer aux nourrissons une nutrition sécuritaire et adéquate en protégeant et en encourageant l'allaitement au sein. Il permet aussi d'assurer une utilisation correcte des substituts du lait maternel — quand ceux-ci sont nécessaires — sur la base d'une information adéquate et au moyen d'une commercialisation et d'une distribution appropriées.

d) **J'appuie les lignes directrices en allaitement maternel émises par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.**

Ces lignes directrices ont pour but d'assurer l'excellence dans l'information transmise à la population et d'optimiser le soutien donné aux parents et aux enfants concernant l'allaitement maternel.

B. Tableaux comparatifs des objets des lettres patentes

Anciens objets	Nouveaux objets	Commentaires
Contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement au Québec, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bienêtre des femmes des familles et de la société ; ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles.	Promouvoir la santé des femmes et des familles en contribuant à rendre les environnements favorables à l'allaitement au Québec et en leur offrant de l'information et des outils sur les environnements favorables à l'allaitement afin de les éclairer, de les outiller et de renforcer leur autonomisation.	Placer l'allaitement dans un contexte de santé ou de bienêtre est considéré comme une prise de position. L'énoncé de la mission sera protégé par les règlements généraux et ne pourra être modifié sans un vote des membres.
Être un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à la déclaration de principes du MAQ.	Promouvoir l'éducation du public, des professionnelles de la santé et de toutes les personnes concernées en matière d'environnements favorables à l'allaitement en offrant des espaces de partages et en développant des outils à cette fin.	Être un lieu de concertation n'est pas une fin, mais un moyen. L'obligation d'adhérer à la Déclaration de principes est inscrite dans les règlements généraux.
Établir et maintenir des liens avec des mouvements visant à créer une culture d'allaitement à travers le monde.		Entretenir des liens n'est pas une fin, mais un moyen. Parler de culture d'allaitement ou de normalisation de l'allaitement est considéré comme une prise de position.
Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières ; administrer de tels dons, legs et contributions ; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins sociales.	À ces fins, recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions ; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds.	Puisque l'ARC est très restrictif dans le libellé des fins, c'est logique que les fonds récoltés leur soient affectés.
	Sous réserve de la *Loi sur l'enseignement privé* (L.R.Q., c. E-9,1) et de ces règlements.	Demandé par le REQ dès lors qu'on spécifie « promouvoir l'éducation ».

C. Bref historique

{ Première rencontre — Bureaux de l'ASPQ — 7 avril 2009}

7 avril 2009 : Création du MAQ, un lieu de concertation indépendant où sont représentés tous les acteurs œuvrant à rendre les environnements plus favorables à l'allaitement au Québec.

Été 2009 : Choix du nom, *Mouvement allaitement du Québec*, par un sondage auprès des personnes inscrites sur la liste de diffusion.

1er octobre 2009 : mise en place du comité exécutif provisoire, dont les six membres sont considérées comme étant les cofondatrices du MAQ.

27 novembre 2010 : Établissement des fondements du MAQ lors d'une réunion à laquelle étaient conviées les personnes inscrites sur la liste de diffusion :

- Adoption de la déclaration de principes
- Création des premiers comités de travail (visibilité, création d'évènements, formation, communication de plaidoyer)
- Définition des priorités
- Adhésion des premières membres officielles
- Élection du premier comité exécutif

2 avril 2011 : Enregistrement du MAQ auprès du Registraire des entreprises du Québec pour donner une légitimité au MAQ en attendant son incorporation.

Aout 2012 : Adoption du logo par les membres du comité exécutif.

6 avril 2013 : Adoption de la mission et des stratégies privilégiées par les membres, selon le texte actuellement en vigueur. Un premier énoncé avait été adopté quelques mois plus tôt, mais il ne faisait pas l'unanimité.

12 novembre 2013 : Incorporation du MAQ (obtention des lettres patentes) et radiation de l'enregistrement précédent.

3 mai 2014 : Assemblée de fondation du MAQ, cinq ans après le début de ses activités.

16 mai 2015 : Lancement officiel de la *Bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement*.

29 avril 2016 : Tenue du *Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnelles de la santé en matière d'allaitement au Québec* (Longueuil), organisé par le comité formation.

14 mai 2016 : Lancement du *Prix Micheline Beaudry*, pour souligner la contribution exceptionnelle d'une bénévole.

D. Survol des réalisations de 2017-2018

29 avril 2017	Assemblée générale annuelle (Trois-Rivières)
	2e édition du Prix Micheline Beaudry, accordé à Sylvie Chiasson
Septembre	Première cotisation annuelle pour les membres (rétroactive au 1er avril 2017)
21-22 septembre	Présentation par deux membres du comité formation au *Symposium national 2017 sur l'Initiative des amis des bébés (IAB)* à Moncton, NB
Octobre	Premier financement récurent à la mission dans le cadre du *Programme de soutien des organismes communautaires*
11 octobre	Visite par le comité formation de l'hôpital St. Mary, certifié Ami des bébés.
Janvier 2018	Souscription à une assurance responsabilité civile
3 février	Conférence annuelle du MAQ : *Le parcours de la femme qui allaite pour un soutien adéquat : nous sommes toutes de la première ligne*, animée par huit conférencières
	Assemblée extraordinaire (Montréal) : o Adoption de nouveaux objets des lettres patentes o Adoption d'une nouvelle déclaration de principes
Mars	Premier membre partenaire issu du réseau de la santé et des services sociaux
6-8 mars	Participation d'une représentante du comité formation au séminaire régional *Creating Breastfeeding-Friendly Health Systems in the ASEAN Region and Beyond*, à Da Nang, Vietnam
24 mars	Choix des valeurs du MAQ lors d'une journée de réflexion avec des représentantes des comités

{Photo : Mathieu Langlois}

E. Communiqué de presse

1. La bibliothèque virtuelle spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement fête ses 2 ans

(Montréal, le jeudi 16 novembre 2017) — Pour faciliter la création d'environnements favorables à l'allaitement, le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) a mis en place une bibliothèque virtuelle, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

www.AllaiterAuQuebec.org/BibliothequeVirtuelle/

Créer des environnements favorables à l'allaitement, c'est rendre le geste d'allaiter plus facile à faire

C'est aussi rendre les lieux plus accueillants pour la femme qui a décidé d'allaiter. Il ne s'agit pas de faire la promotion de l'allaitement, mais d'exercer une influence positive sur la décision d'allaiter ou sur le maintien de l'allaitement. Les environnements favorables contribuent à rendre l'expérience d'allaitement positive et à l'atteinte par les femmes de leur propre objectif.

« Tout le monde peut jouer un rôle dans la création d'une communauté favorable aux femmes qui allaitent », affirme Myrtha Traoré, responsable aux affaires externes du MAQ. Cela touche par exemple l'aménagement des lieux, le soutien des groupes d'entraide, l'adoption d'une politique d'allaitement par un conseil municipal ou une entreprise, ou la reconnaissance du droit des femmes d'allaiter partout et en tout temps.

Partager des outils et des savoir-faire

Cette bibliothèque regroupe des outils de références sélectionnés qui facilitent la mise en place d'un environnement favorable à l'allaitement. Il peut s'agir de documents numériques ou d'autres documents accessibles sur le web.

Toute personne qui œuvre auprès des familles, qui les accueille ou qui leur fournit des services peut ainsi en profiter. « Après 2 ans, le catalogue compte déjà 163 outils, répartis en 6 collections », annonce Sophie St-Pierre, responsable de la bibliothèque.

F. Programme de la conférence du 3 février 2018

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

Le parcours de la femme qui allaite pour un soutien adéquat :

NOUS SOMMES TOUTES DE LA PREMIÈRE LIGNE

Pour les femmes qui allaitent, un élément capital de leur expérience est le soutien qu'elles peuvent recevoir, de la période prénatale jusqu'en postnatal. Le constat actuel est que, comme intervenantes de tous les milieux, nous avons à développer un bon réseautage afin de permettre aux femmes de vivre une expérience optimale, et faire en sorte que leurs besoins soient répondus de manière efficace. Comment améliorer le grand réseau de soutien lié à l'allaitement ?

Le MAQ propose une discussion sur la toile possible des services, en lien avec la présence des professionnelles et intervenantes, qui permettent à chaque femme de trouver les solutions appropriées. Toutes les actrices sont concernées, toutes disciplines reliées ; du groupe d'entraide, à la médecin généraliste, la travailleuse sociale, l'infirmière pivot, l'accompagnante à la naissance, etc.

Créons ensemble la plus belle Toile qui soit !

Mouvement allaitement du Québec (MAQ)
evenements@AllaiterAuQuebec.org
1-866-529-2221 allaiterauquebec.org

Conférence annuelle

QUAND : Samedi 3 février 2018

CONFÉRENCE ANNUELLE : 11 h à 16 h

OÙ : UQÀM, 320 Sainte-Catherine Est, Montréal (pavillon Alexandre-de-Sève), salle DS-R520

***ou bien de votre domicile en WEBDIFFUSION — places limitées ! (inscription avant le 2 février à midi - connexion haute vitesse requise)

Cout : 50 $

→ Demande de CERPs en cours (présence en personne seulement)

Détails et inscription en ligne (cliquez)

***ou inscription à la porte!
(à partir de 10 h 30, paiement par chèque ou espèce)

Conférencières — personnes-ressources :

- Kalliopi Athanasoulias, B Pharm, pharmacienne, IBCLC
- Sylvie Bertrand, infirmière clinicienne, IBCLC
- Juliette Le Roy, MD (France), DO, ostéopathe, IBCLC
- Katel Roddier-Deprez, monitrice et ALPS Ligue La Leche, IBCLC
- Danièle Simard, DC, MSc, chiropraticienne en périnatalité, IBCLC
- Anjana Srinivasan, MD, médecin, IBCLC
- Marie-Ève Sturrock, accompagnante à la naissance
- Jennifer Welch, IBCLC en pratique privée

Et d'autres belles surprises !

Format de la conférence : présentations, panel pour questions/réponses/commentaires, miniateliers avec les personnes-ressources, et plénière.

Kalliopi Athanasoulias, B Pharm, pharmacienne, IBCLC

Kalliopi Athanasoulias est pharmacienne depuis 1989, diplômée de l'Université de Montréal. Elle est pharmacienne propriétaire depuis 1994 chez Accès Pharma de Walmart, à Kirkland ainsi qu'à Montréal. Elle siège au comité en allaitement maternel de l'Ouest-de-l'Île de Montréal depuis 1999. Elle est consultante en lactation IBCLC depuis 2005 et passionnée d'allaitement de longue date.

Kalliopi Athanasoulias a enseigné aux étudiants de 4e année à la faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal, à propos des conseils à offrir aux femmes qui désirent acheter un tire-lait et des accessoires d'allaitement.

En 2002, elle a obtenu le prix « Pharmacothérapie Mère-Enfant » du département de pharmacie de l'Hôpital Sainte-Justine, qui soulignait son implication auprès des mères qui allaitent. Elle a aussi reçu le prix « Pharmacien de cœur et d'action » pour son implication comme pharmacienne en allaitement et son enseignement dans ce domaine en 2006. Accès Pharma de Walmart lui a aussi remis le prix hommage du franchisé en 2009.

Elle est survivante d'un cancer du sein depuis 2013. C'est d'ailleurs avec fierté que Kalliopi Athanasoulias donne une première conférence depuis son diagnostic. Avec son expérience de vie, ses défis en allaitement, son cancer du sein, ainsi que son expertise accumulée depuis son début d'exercice dans la profession, elle se considère le « Best breast care pharmacist ».

Sylvie Bertrand, infirmière clinicienne, IBCLC

Infirmière clinicienne depuis plus de 25 ans. Mère de 2 grandes filles. Sylvie Bertrand travaille en périnatalité depuis plus de 18 ans ; l'allaitement est rapidement devenu une passion tant dans sa vie personnelle que professionnelle. Poursuivant cette passion, elle est devenue consultante en lactation en 2010.

Aujourd'hui, Sylvie Bertrand travaille à soutenir les mères et les familles dans leur choix pour nourrir leurs enfants. Étant porteuse du dossier allaitement au CLSC de Dorval-Lachine, elle participe aux orientations du CIUSSS dans les décisions organisationnelles. Elle est également évaluatrice pour le programme IAB (Initiative Amis des Bébés) au Ministère de la Santé et Services sociaux.

Juliette Le Roy, MD (France), DO, ostéopathe, IBCLC

Juliette Le Roy, médecin de famille de formation, est cofondatrice du « Centre de ressource documentaire pour l'allaitement maternel » à Lyon, en France en 2001.

Elle a été répondante pour la France sur le projet européen « Blueprint for Action », de 2006 à 2008. Juliette est consultante en lactation IBCLC depuis 2005, recertifiée en 2015. Elle est également ostéopathe depuis 2015.

Juliette Le Roy vient de finir une maitrise en recherche sur l'efficacité de l'ostéopathie pour les bébés ayant des difficultés mécaniques de succion. Les résultats de ses recherches ont été publiés dans le « Journal of Human Lactation » en 2017. L'article a été promu au top 10 des articles les plus lus l'an passé.

Juliette est aussi la coordonnatrice d'Entraide Naturo-Lait, un des cinq organismes de soutien à l'allaitement à Québec, où elle propose des consultations d'ostéopathie couplées à des consultations d'allaitement pour les bébés ayant des difficultés mécaniques de succion.

Katel Roddier-Deprez, monitrice et ALPS Ligue La Leche, IBCLC

Femme active et dynamique, épouse et mère de 3 enfants, Katel Roddier-Deprez est passionnée par tout ce qui touche à la maternité. Impliquée dans le domaine de la périnatalité depuis plus de 11 ans, elle a d'abord été marraine d'allaitement avant de devenir monitrice pour la Ligue la Leche en 2008 et Agente de liaison auprès des professionnels de la santé (ALPS) en 2012. Depuis 2014, elle est consultante en lactation certifiée IBCLC en pratique privée. Katel est également l'auteure de nombreux articles, animatrice d'ateliers et conférencière.

Danièle Simard, DC, MSc, chiropraticienne en périnatalité, IBCLC

Dre Danièle Simard, chiropraticienne, est détentrice d'un doctorat en chiropratique de l'Université du Québec à Trois-Rivières depuis 2000. En 2008, elle devient la 2e chiropraticienne IBCLC au Québec certifiée par l'IBLCE. Elle est également détentrice d'un diplôme de l'International Chiropractic Pediatric Association et d'une maitrise en science du département de pathologie de l'Université de Montréal.

Avec dévouement et empathie, elle axe sa pratique chiropratique sur les soins aux femmes enceintes, bébés et enfants avec une attention particulière à l'allaitement. Elle travaille en collaboration avec de nombreux intervenants et professionnels en périnatalité.

Depuis de nombreuses années, elle s'implique activement auprès du groupe d'entraide en allaitement MAM, du mouvement « Maison de naissance Montérégie » et plus récemment, auprès du MAQ. Elle reconnait, dans ses nombreuses implications, la force des femmes et a le désir de transmettre et faire grandir cette force.

Elle est également conférencière sur différents sujets en allaitement et en chiropratique auprès de professionnels de la santé, notamment pour les formations continues de 2016 de l'Ordre des chiropraticiens du Québec et pour les étudiants de 4e et 5e année du doctorat en chiropratique de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Elle est membre de l'Ordre des chiropraticiens du Québec, de l'Association québécoise de chiropratique pédiatrique et périnatale et de l'Association québécoise des consultantes en lactation diplômées de l'IBLCE.

Elle a le bonheur d'être mère de deux enfants allaités qui l'ont menée vers le soutien et la reconnaissance des compétences des dyades en allaitement.

Anjana Srinivasan, MD, médecin, IBCLC

Dre Anjana Srinivasan est médecin de famille et IBCLC. Elle est une des directrices médicales de la Clinique d'allaitement Herzl-Goldfarb à l'Hôpital général juif de Montréal. Elle est impliquée dans l'éducation et la recherche dans le domaine de l'allaitement. Elle pratique aussi la médecine familiale, et concentre surtout sa pratique professionnelle dans les soins aux mères et enfants.

Marie-Ève Sturrock, accompagnante à la naissance

Marie-Ève Sturrock, 36 ans, aime à dire qu'elle ne sait pas encore ce qu'elle veut faire « quand elle va être grande ». Mère de 4 enfants de 10 ans et moins, elle œuvre dans le domaine de la périnatalité depuis plus de 9 ans.

Elle a tout d'abord été marraine d'allaitement pour Lactéa à Saint-Jean-sur-Richelieu, puis elle a ensuite rejoint les rangs de la coordination de cet organisme en 2011. Au même moment, elle complétait son cours d'accompagnement à la naissance et décidait de se dédier entièrement aux parents et aux bébés en périodes pré, per et postnatal. Ces deux emplois lui ont permis de suivre des formations plus poussées en ce qui a trait à la sphère périnatale. Elle a ainsi pu faire bénéficier ses clients et les bénévoles de ses connaissances complémentaires.

Depuis 2017, elle a commencé à faire équipe avec Dre Marie-Ève Grégoire afin de pouvoir offrir la frénectomie au laser aux petits bébés, et fin 2017, elle se joint définitivement à l'équipe de la clinique dentaire « Ma Clinique du Sourire ». Avant de baigner dans le monde merveilleux de la périnatalité, Marie-Ève Sturrock enseignait aux élèves du secondaire, c'est donc tout naturellement qu'elle est devenue responsable de la formation des marraines d'allaitement de Lactéa. Elle a aussi donné des conférences au congrès de la Ligue La Leche depuis 2 ans.

Jennifer Welch, IBCLC en pratique privée

Jennifer Welch est consultante en lactation IBCLC depuis 2001. Elle maintient une pratique privée active dans la grande région de Montréal et elle travaille aussi pour Nourri-Source Laval en offrant des consultations lors des haltes allaitement et en assurant la formation des futures marraines d'allaitement. De plus, Jennifer Welche offre des services de mentorat pour de futures consultantes en lactation. Elle est spécialisée dans les soins cliniques pour les cas d'ankyloglossie. Elle a déjà été conférencière sur ce sujet pour La Leche League Canada à Halifax, la conférence « Liquid Gold Lactation » à Vancouver, ILCA à Toronto, ainsi que pour l'Association québécoise des consultantes en lactation IBCLC (AQC) à plusieurs reprises. Finalement, elle a été bénévole dans le milieu de l'allaitement pendant plus de 13 ans avec La Leche League Canada, avec l'IATP (International Affiliation of Tongue-Tie Professionals) et auprès de l'AQC.

G. Les environnements favorables à l'allaitement

Dépliant créé par le comité visibilité du MAQ, créé en 2015 et mis à jour en janvier 2018.

Les environnements de l'allaitement réfèrent à des FACTEURS EXTÉRIEURS à la DYADE MÈRE-ENFANT

Ces facteurs peuvent être modifiés de façon à faciliter l'expérience d'allaitement pour les femmes et les enfants. Ils peuvent être de nature physique, socioculturelle, politique ou économique et intervenir tout au long du continuum grossesse, accouchement, allaitement.

Les interventions pour rendre les environnements favorables à l'allaitement touchent les facteurs à l'échelle collective ou sociétale. Ils ne visent en aucun cas les individus eux-mêmes (*facteurs à l'échelle individuelle*).

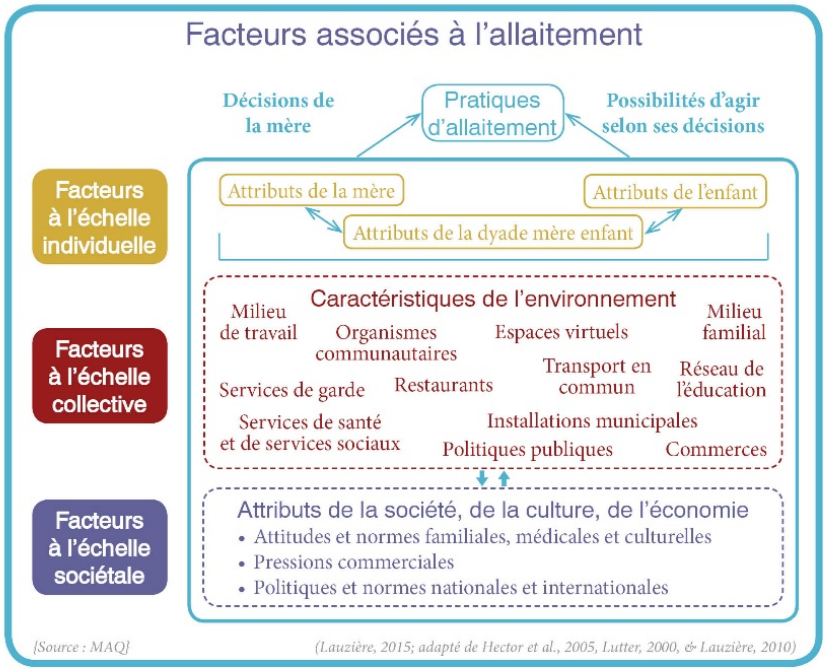

(Source : MAQ) (Lauzière, 2015; adapté de Hector et al., 2005, Lutter, 2000, & Lauzière, 2010)

Exemples d'ENVIRONNEMENTS qui peuvent être MODIFIÉS pour FACILITER l'expérience d'ALLAITEMENT

Socioculturel

- Accueil favorable dans un lieu public (commerce, restaurant, bibliothèque, salle d'attente, autobus, etc.) d'une femme qui s'installe pour allaiter
- Formation du personnel pour mieux accueillir les femmes allaitantes et leur bébé
- Développement de stratégies de diffusion de l'information en cohérence avec les lignes directrices en allaitement, par exemple celles du MSSS
- Valorisation des entreprises privées ou publiques qui respectent le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et qui adoptent une politique d'allaitement

Économique

- Subvention permettant de créer et maintenir un groupe d'entraide en allaitement et une clinique d'allaitement
- Subvention ou crédit d'impôt pour l'aménagement d'un espace facilitant le geste d'allaiter ou l'expression du lait maternel dans un lieu public ou un lieu de travail

Physique

- Accès à une chaise confortable dans le CPE pour que les mères puissent allaiter sur place
- Accès à un local adéquat dans un pavillon universitaire pour que les étudiantes et employées puissent allaiter leur enfant ou encore exprimer leur lait
- Accès à un réfrigérateur pour la conservation du lait maternel, par exemple en milieu de travail

Politique

- Adoption, par un conseil municipal, d'une politique qui encourage et protège le geste d'allaiter dans toutes ses installations publiques (parcs, piscines, bibliothèques, etc.)
- Révision, par les ordres professionnels concernés, des critères d'agrément pour inclure des compétences minimales en allaitement
- Adoption, pour un employeur, d'une politique favorisant la poursuite de l'allaitement après un congé parental

C'est lorsque la société entière démontrera une préoccupation fondamentale pour l'être humain et ses besoins humains (*facteurs à l'échelle sociétale*) que les environnements favorables à l'allaitement auront le plus de chance d'émerger et d'être efficaces et appréciés. D'ici là, nous pouvons — individuellement et collectivement — influencer les environnements plus près de nous de façon à les rendre plus favorables à l'allaitement (*facteurs à l'échelle collective*).

H. Rendre nos municipalités plus favorables aux femmes qui allaitent

Affiche conçue par le comité visibilité du MAQ, créé en 2015 et mis à jour en janvier 2018 pour s'harmoniser avec le modèle de résolution pour les municipalités.

I. Une meilleure formation initiale en allaitement pour des femmes plus satisfaites de leur expérience de la maternité

Dépliant finalisé en mars 2018 par le comité formation du MAQ pour ses besoins et ceux du groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé.

Une meilleure formation initiale en allaitement pour des femmes plus satisfaites de leur expérience de la maternité

Pourquoi investir pour l'allaitement ?

Aucun vaccin ni intervention de santé ne peut réduire autant les maladies infectieuses ou le risque de maladie chronique que l'allaitement[1]. « Si l'allaitement n'existait pas déjà, celui qui l'inventerait aujourd'hui mériterait un double prix Nobel en médecine et en économie. »[2]

Partout dans le monde, les organismes compétents recommandent l'allaitement exclusif pendant les six premiers mois de la vie[3-6]. Pourtant, seulement quatre mères sur dix qui ont amorcé l'allaitement durant leur séjour à la maternité allaitent encore de façon exclusive à leur sortie du lieu de naissance[7]. Dans ce contexte, il est difficile d'atteindre l'objectif de la recommandation qui est de poursuivre l'allaitement jusqu'à deux ans ou plus, accompagné d'aliments complémentaires appropriés. D'ailleurs, nombre de femmes allaitent moins longtemps qu'elles ne le souhaitaient d'emblée[8,9].

De nombreux facteurs sont à l'origine de cette situation, notamment des pratiques sous-optimales dans les maternités[10]. La littérature fait état du manque de formation des professionnels de la santé* sur le sujet comme étant à l'origine de lacunes importantes dans les connaissances et les compétences nécessaires pour soutenir les femmes qui souhaitent allaiter[1,2,11-17].

Plusieurs professionnels concernés

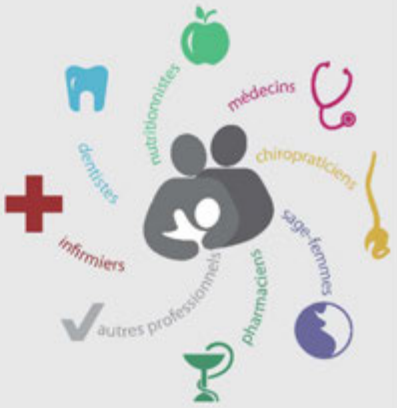

Le **Mouvement allaitement du Québec (MAQ)** veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Ces environnements se doivent de respecter toutes les femmes et toutes les familles.

Le **comité formation du MAQ** veut assurer une harmonisation des compétences minimales en allaitement de tous les professionnels de la santé de la province, et ce, dès leur formation initiale.

**Le genre masculin est utilisé pour alléger le texte ; il comprend également les autres genres.*

HISTORIQUE ET RÉALISATIONS
du comité formation

2011 — 2012

Sondage

Un sondage électronique a été réalisé auprès de professeurs, enseignants et directeurs des programmes de formation universitaire et collégiale des professions de la santé.

Portrait de la situation

Un tableau factuel de la formation initiale en lien avec l'allaitement a été brossé[18]. Les besoins de soutien ont été repérés, ainsi que des personnes-ressources intéressées par le sujet.

Les résultats du sondage ont permis de confirmer l'insuffisance marquée, mais aussi l'hétérogénéité, de la formation.

2013 — 2014

Diffusion des résultats

Les résultats du sondage ont été partagés avec les répondants et avec les ordres professionnels ainsi que dans divers évènements scientifiques, dont les *Journées annuelles de santé publique* (JASP).

Infolettre

Ce partage a mené à de multiples échanges sur le sujet, y compris à travers une infolettre envoyée à plus de 180 contacts, représentant plus de 50 institutions ou groupes différents, particulièrement dans les universités et les Cégeps du Québec.

2015 — 2016

Groupes de discussion

Des groupes de discussion ont été organisés dans trois régions du Québec et à Ottawa. Les données ont été recueillies auprès de professeurs et d'étudiants des programmes de formation en santé, mais aussi auprès de cliniciens.

Défis et opportunités

Les discussions ont permis de mieux comprendre les défis et les opportunités en lien avec l'intégration de changements dans les programmes de formation.

Avril 2016

Colloque de planification stratégique pour la formation des professionnels de la santé en matière d'allaitement au Québec

Sur la base de ces travaux, un colloque a été organisé réunissant (i) des professeurs et responsables de programmes de formation de sept professions provenant de trois provinces, (ii) des représentants de cinq ordres professionnels, et (iii) des invités de diverses instances du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

Les buts étaient de :

1. réfléchir ensemble sur la formation des futurs professionnels de la santé en matière d'allaitement ;
2. améliorer la compréhension des enjeux ;
3. élaborer un plan d'action stratégique pour rehausser cette formation, et ce, dans un contexte interprofessionnel.

Depuis 2016

Groupe stratégique

Le colloque a culminé par la création d'un groupe stratégique pour assurer la suite des travaux. Il réunit des individus de sept professions de la santé, rattachés à neuf établissements d'enseignement universitaires et collégiaux provenant de trois provinces et deux ordres professionnels.

Objectifs

Le groupe stratégique, à travers ses membres, facilite la création d'un groupe de travail dans chaque programme de formation. Ces groupes travailleront à partir des recommandations en vigueur[19,20] pour :

1. préciser les compétences à développer en matière d'allaitement dans leur programme ;
2. préciser le processus et l'échéancier pour intégrer ces compétences à leur programme ;
3. amorcer un processus d'échanges avec au moins un autre programme de formation au sein de leur institution pour harmoniser les curriculums et favoriser l'interdisciplinarité pour l'allaitement.

2

COMMENT AVANCER ?

CONTRIBUER À LA FORMATION INITIALE

La formation initiale des étudiants joue un rôle essentiel de préparation à leur profession respective. Il s'avère nécessaire de travailler à l'enrichissement des programmes en regard de l'allaitement sur la base de standards de pratique comme ceux de l'*Initiative des amis des bébés*[5,21]. Il s'agit d'assurer l'arrimage et l'accessibilité d'une formation disciplinaire et interdisciplinaire en matière d'allaitement pour les étudiants, résidents et stagiaires. Les objectifs sont de soutenir le développement des compétences adaptées à leur profession et à leur futur domaine d'exercice, et d'optimiser la concertation interprofessionnelle en vue d'une pratique de qualité, et ce, pour assurer le mieux-être des femmes et de leur famille.

DÉVELOPPER UNE PRATIQUE HARMONISÉE

Le professionnel de la santé au sein du continuum

Chacun des professionnels de la santé a un rôle clé à jouer au sein du continuum pour soutenir les femmes qui souhaitent allaiter, assurer un suivi préventif de l'allaitement et en protéger la pratique. Les différents professionnels doivent toutefois se coordonner pour pouvoir apporter un soutien à la dyade mère-enfant qui soit adéquat, harmonisé et ininterrompu[22].

L'interdisciplinarité

On comprend de ce fait toute l'importance de l'interdisciplinarité, tant dans l'accompagnement de la femme allaitante que dans la formation initiale des professionnels de la santé en matière d'allaitement. Elle favorisera d'une part la continuité dans les soins reliés à l'allaitement, et d'autre part, l'harmonisation des messages et des pratiques. Une base commune pour un curriculum harmonisé en ce qui a trait à l'allaitement y participera également.

Responsabilités des milieux d'enseignement

En assurant leur mission de formation et de soutien au développement de l'expertise en santé, les milieux universitaires et collégiaux contribuent au développement des compétences des futurs professionnels, ainsi qu'à la recherche, à l'évaluation et à la mise en place des meilleures pratiques. Les milieux d'enseignement sont donc concernés par l'intégration dans les différents curriculums du développement de compétences fondées sur la prise en compte des nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être.

*Les différents professionnels de la santé ont des rôles **complémentaires** en regard de l'allaitement. Leur influence varie selon l'âge du bébé et la profession.*

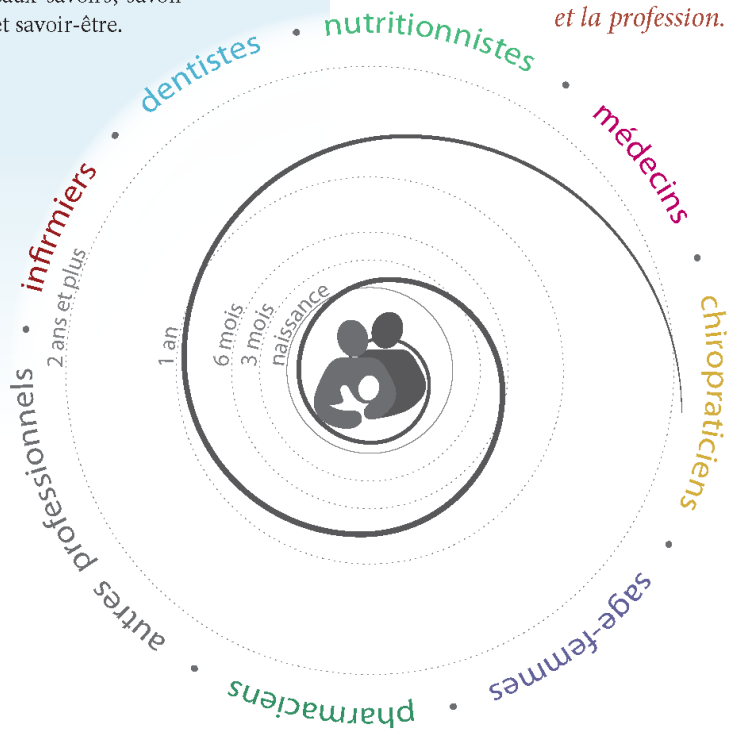

AGISSONS MAINTENANT !

3

RÉFÉRENCES

1. Rollins, N. C. et coll. (2016). *Why invest, and what it will take to improve breastfeeding practices?* The Lancet. 387(10017): 491-504. **http://www.thelancet.com/series/breastfeeding**
2. Hansen, K. (2016). *Breastfeeding: a smart investment in people and in economics.* The Lancet. 387(10017): 416. **http://www.thelancet.com/series/breastfeeding**
3. Organisation mondiale de la Santé et UNICEF. (2003). *Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.* Genève. 37 p. **http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/9241562218/fr/**
4. Énoncé conjoint de Santé Canada et coll. (2012). *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé : Recommandations de la naissance à six mois.* 47 p. **http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/nutrition/infant-nourisson/recom/index-fra.php**
5. Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2001). *L'allaitement maternel au Québec — Lignes directrices.* Gouvernement du Québec, septembre. 75 p. **http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001532/**
6. Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2008). *Politique de périnatalité 2008-2018 — Un projet porteur de vie.* Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec (Québec). 174 p. **http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/08-918-01.pdf**
7. Neill, G. et coll. (2006). *Recueil statistique sur l'allaitement maternel au Québec, 2005-2006.* Québec, Institut de la statistique du Québec, 92 p. **http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/stat-allaitement.html**
8. Declercq, E., et coll. (2009). *Hospital practices and women's likelihood of fulfilling their intention to exclusively breastfeed.* Am J Public Health. 99(5): 929-935
9. Semenic, S., Loiselle, C., Gottlieb, L. (2008). *Predictors of the duration of exclusive breastfeeding among first-time mothers.* Res Nurs Health. 31(5): 428-441
10. Thulier, D. (2009). *Breastfeeding in America: A History of Influencing Factors.* J Hum Lact. 25(1): 85-94
11. Renfrew, M. J. et coll. (2006). *Addressing the learning deficit in breastfeeding: strategies for change.* Matern Child Nutr. 2(4): 239-244
12. Kelly, M. P. (2006). *The relationship between evidence and practice: some considerations in breastfeeding.* Matern Child Nutr. 2(4): 191-192
13. Renfrew M. J. et coll. (2006). *Developing practice in breastfeeding.* Matern Child Nutr; 2(4): 245-61
14. Semenic, S. et coll. (2012). *L'évaluation de la mise en œuvre des lignes directrices en allaitement maternel au Québec — Rapport de recherche.* 84 p. Fonds de recherche sur la société et la culture (Montréal). **http://www.frqsc.gouv.qc.ca/documents/11326/448958/PC_SemenicS_rapport+2012_MEO+allaitement+maternel/f9edd57d-5e15-430c-874f-6ee3c71185be**
15. McFadden, A. et coll. (2017). *Support for healthy breastfeeding mothers with healthy term babies.* Cochrane Database Syst Rev. The Cochrane Library: The Cochrane Data Base of Systematic Reviews. **http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/14651858.CD001141.pub5/full**
16. Pound, C. M. et coll. (2014). Breastfeeding Knowledge, Confidence, Beliefs, and Attitudes of Canadian Physicians. J Hum Lact. 30(3): 298-309
17. Victora, C. G. et coll. (2016) *Breastfeeding in the 21st century: epidemiology, mechanisms, and lifelong effect.* The Lancet, 387(10017): 475-490 **http://www.thelancet.com/series/breastfeeding**
18. Lauzière, J. et coll. (2014). *Portrait de la formation en matière d'allaitement dans les programmes de formation qualifiant au droit de pratique en santé au Québec.* Mouvement allaitement du Québec. **http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1598**. Présenté aux Journées annuelles de santé publique (JASP). **https://www.inspq.qc.ca/jasp/portrait-de-la-formation-en-matiere-d-allaitement-dans-les-programmes-de-formation-qualifiante-en-sante-au-quebec**
19. The Academy of Breastfeeding Medicine. (2011). *Educational objectives and skills for the physician with respect to breastfeeding.* Breastfeeding Medicine, 6(2): 99-105. **http://dx.doi.org/10.1089/bfm.2011.9994**
20. United States Breastfeeding Committee. (2010). *Core competencies in breastfeeding care and services for all health professionals.* Rev. ed. United States Breastfeeding Committee (Washington, DC), 8 p. **http://www.usbreastfeeding.org/core-competencies**
21. Saadeh, R. J. (2012). *The Baby-Friendly Hospital Initiative 20 Years On: Facts, Progress, and the Way Forward.* J Hum Lact. 28(3): 272-275. **http://jhl.sagepub.com/content/28/3/272.short**
22. Garner, C. D. et coll. (2016). *Discontinuity of Breastfeeding Care: "There's No Captain of the Ship."* Breastfeeding Medicine. 11(1): 32-39. **https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4742991/**

Toutes les références électroniques ont été consultées en février 2018

Pour plus d'information, contactez :

Mouvement allaitement du Québec

formation@allaiterauquebec.org 1-866-529-2221
www.AllaiterAuQuebec.org

Photo couverture : Phanie Alamy Stock-Photo
Illustrations : Raphaëlle Petitjean
Photo dos : Wong Sze Yuen Shutterstock

J. Sources citées

Bibliothèque virtuelle du Mouvement allaitement du Québec, spécialisée sur les environnements favorables à l'allaitement. www.bibliothequevirtuelle.allaiterauquebec.org

Canada Community Breastfeeding Alliance. Groupe Facebook fermé. https://www.facebook.com/groups/388326811358710/

Charte canadienne des droits et libertés, partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982*, constituant l'annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada (R.-U.), 1982, c. 11. http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-15.html

Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale. (2012). *Guide pratique en allaitement pour les médecins*. http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1575

Duceppe, V. (2018, 6 mars). Fièrement femme, à tous les jours. *Occupe-toi des tiens — Mind your own tits* (Québec). https://myot.ca/2018/03/06/fierement-femme-a-tous-les-jours/

Éditeur officiel du Québec. (1975). *Charte des droits et libertés de la personne*. L.R. Q c. C -12. http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-12

Institut national de santé publique. (2018). *Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans*. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/mieux-vivre/pdf/mv2018_guide_complet.pdf

International Code Documentation Centre. (2018). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel : Résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la Santé*. http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1722

Intervenants en allaitement au Québec. Groupe Facebook fermé créé par Jennifer Welch https://www.facebook.com/groups/1926755877352413/

Mouvement allaitement du Québec. (2013). *Implantation d'une banque de lait maternel au Québec : Enjeux et recommandations.* http://allaiterauquebec.org/wp-content/uploads/2016/12/MAQ_Banque-de-lait_2013-04-18_Memoire-Comission-parlementaire.pdf

Mouvement allaitement du Québec. (2018). Environnements favorables à l'allaitement. Repéré à http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1599

Mouvement allaitement du Québec. (2018). Rendre nos municipalités plus accueillantes envers les femmes qui allaitent. http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1600

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2001). *L'allaitement maternel au Québec : Lignes directrices*. http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1606

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé*. http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2015). *Programme de soutien aux organismes communautaires 2015-2016*. http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000190/

Observatoire des tout-petits. (2017). *Comment se portent les tout-petits québécois : portrait 2017.* https://tout-petits.org/media/1696/portrait2017_complet_web_fr.pdf

Organisation mondiale de la santé. (1981). *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel*. http://allaiterauquebec.org/bibliothequevirtuelle/items/show/1619

UNICEF. (2005). *Déclaration Innocenti 2005 : L'alimentation du nourrisson et du jeune enfant*. https://www.unicef-irc.org/publications/436

{AGA du 29 avril 2017 – Trois-Rivières}

{Photo : MAQ}